La Presse

Le plus grand quotidien français d'Amérique

Montréal, ◆
mardi 19 janvier 1999
115e année No 88
64 pages, 4 cahiers
60 ¢ TAXES EN SUS
ÎLES-DE-LA-MADELEINE 1 $
FLORIDE 1,75 $ U.S.

Monde
Kosovo : Belgrade durcit le ton
page B6

Cyberpresse
La deuxième vague des nouveaux médias du Net
page B7

Actualités
Funérailles émouvantes de Gaétan Girouard
page A3

Hockey
4
4
page S3

La toile se déchire

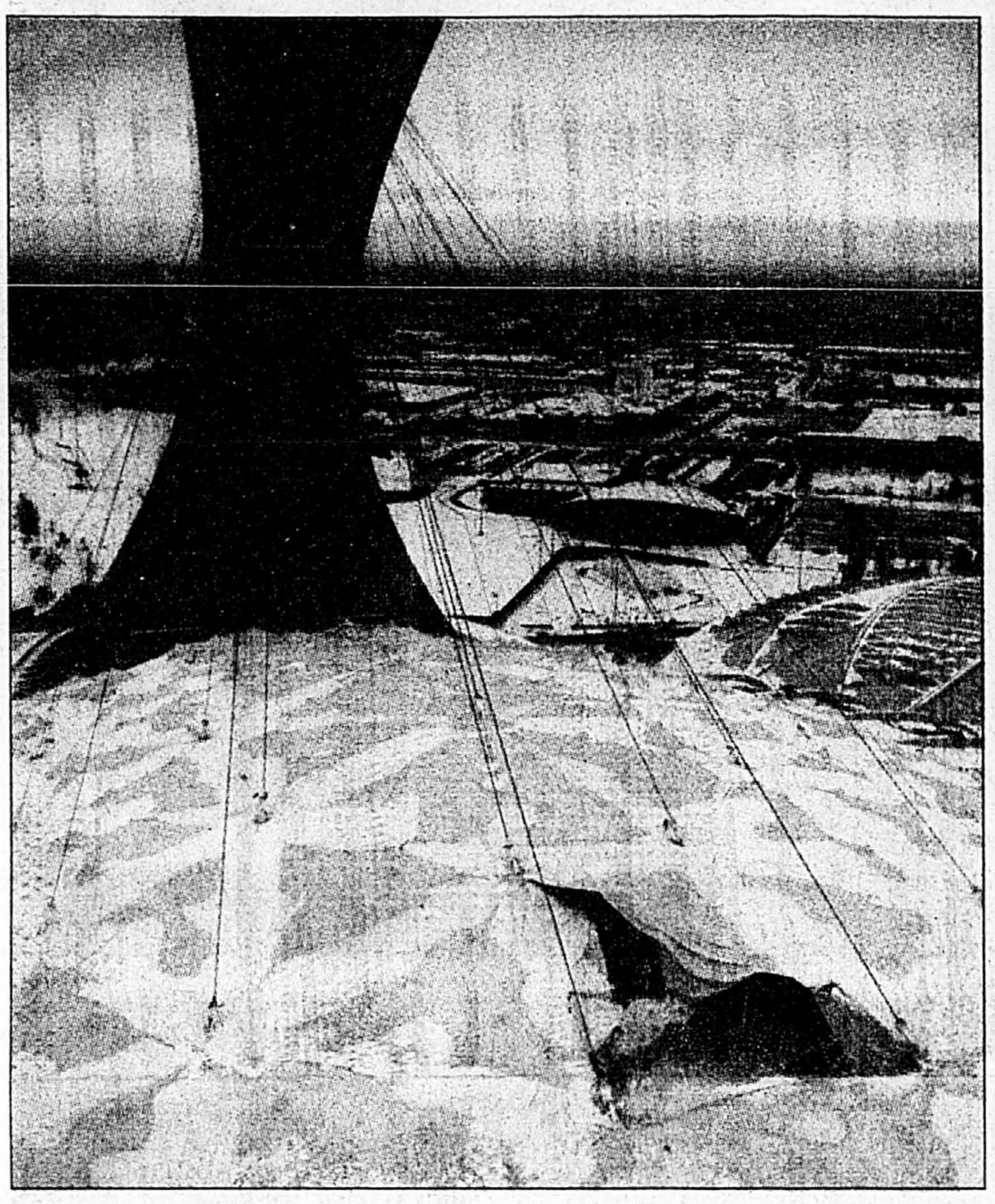

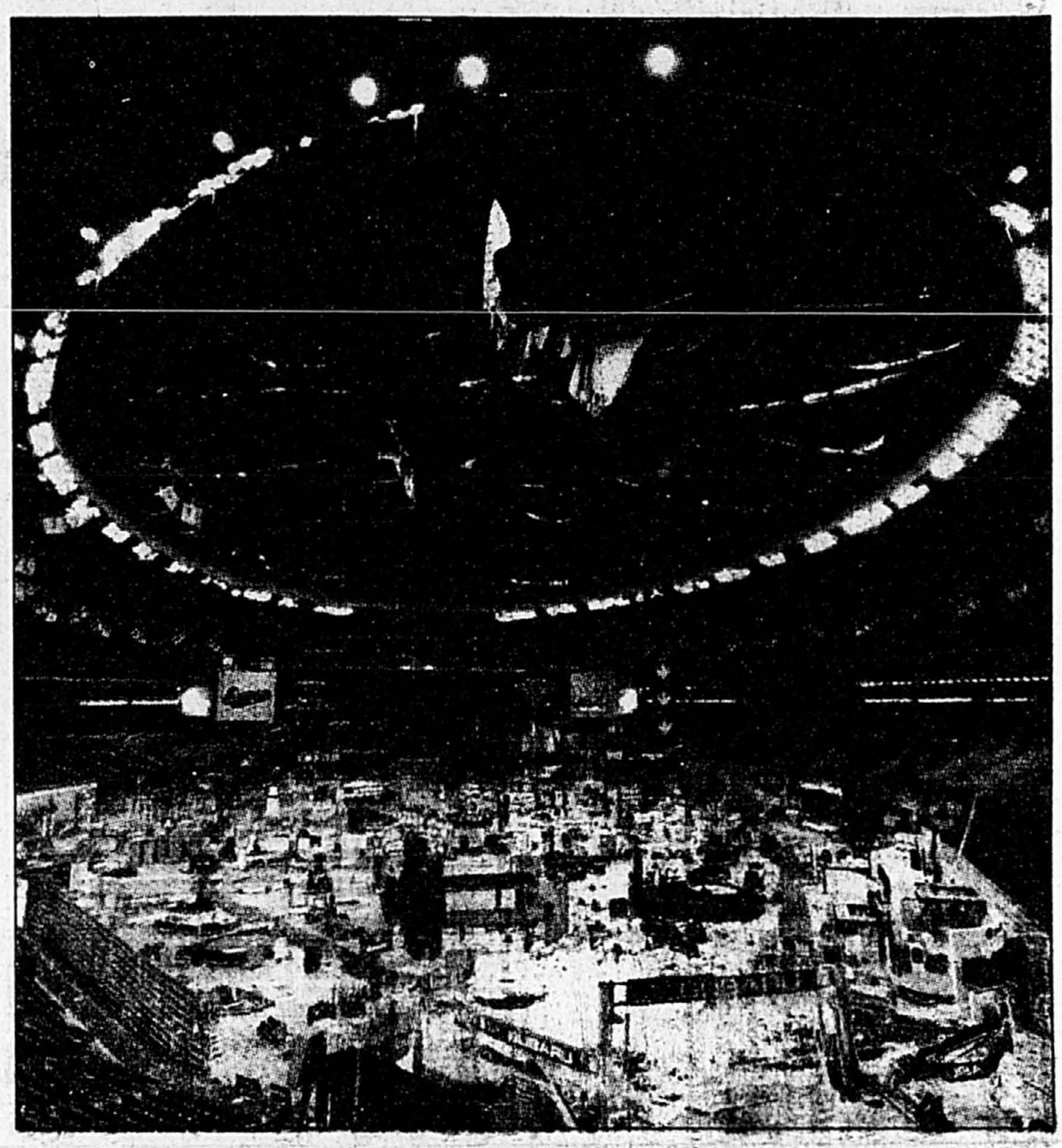

PHOTOS PIERE McCANN et ANDRÉ FORGET, *La Presse*

Le trou dans la nouvelle toile du Stade olympique, causé par une accumulation d'eau et de neige, était clairement visible du haut des airs. À l'intérieur, la toile bleue pendait, laissant ainsi entrer la neige et la pluie par une ouverture d'environ 350 mètres carrés.

L'incident pourrait compromettre la tenue du Salon de l'automobile

HUGO DUMAS

Un des 63 panneaux du tout nouveau toit du Stade olympique s'est complètement effondré sous le poids de la neige et de l'eau, hier après-midi, blessant légèrement deux travailleurs qui s'affairaient à préparer des stands pour le Salon de l'auto dont l'ouverture, prévue pour vendredi, est sérieusement compromise.

Plus de 200 personnes se trouvaient à l'intérieur du stade lorsque « l'avalanche » s'est produite. « Il y a un gros vrombissement, puis la toile s'est déchirée comme une grande fermeture éclair. Les gens étaient paniqués. Cet endroit est épouvantable », raconte Terry Holgate, de Toronto, qui travaillait à la présentation et au montage des stands des compagnies Mazda et Hyundai.

« C'était comme dans un film, comme une grosse avalanche qui détruit tout. Lorsque la neige a touché le sol, elle s'est répandue partout autour », explique un directeur de district de la compagnie Subaru, John Russell, qui a été blessé à un coude.

Un important amas de neige, d'eau et de glace s'est alors affaissé, vers 15 h 30, sur l'aire de jeu du stade, tout près du marbre, balayant complètement le stand de la compagnie Subaru. Deux employés ont subi des ecchymoses et n'ont pas été sérieusement blessés, selon la Régie des installations olympiques (RIO). Ils ont tout de même pris la direction de l'hôpital.

Vers midi, la RIO avait constaté la présence d'une petite déformation sur la toile extérieure du toit. Un périmètre de sécurité a ensuite été érigé sous la zone à risque, de concert avec des inspecteurs de la CSST.

À 15 h, une fissure de 90 à 120 centimètres est apparue. « Le périmètre de sécurité a été élargi, mais le temps que nos ouvriers montent vérifier ce qui se passait sur le toit, il était trop tard », se désole le vice-président du développement des affaires à la RIO, André Huberdeau.

Des ingénieurs de Birdair, la compagnie de Buffalo qui a décroché le contrat de

Voir **LA TOILE** *en A2*

■ **Autres textes en pages A6 et A7**

Nouvelles propositions de réglementations sur le tabac

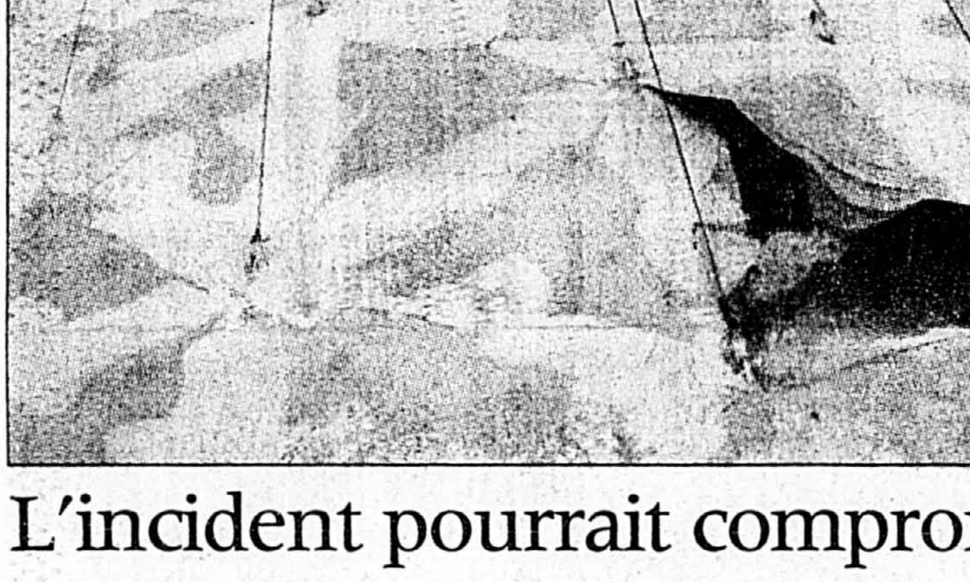

Source: Ministère de la santé

Michèle Lecavalier -- **(PC)**

Tabac: les avertissements seront plus gros que les marques de commerce

GILLES TOUPIN
du bureau de La Presse, OTTAWA

L'espace d'affichage consacré aux effets nocifs du tabac sur les paquets de cigarettes occupera, d'ici la fin de l'année, 60 % du devant d'un paquet, selon une des propositions annoncées hier par le ministre de la Santé, Allan Rock.

Ce projet, qui fait partie d'une série de propositions de nouveaux règlements sur l'étiquetage et la promotion relatifs à l'emballage des produits du tabac, a aussitôt déclenché une nouvelle guerre avec l'industrie du tabac. M. Rob Parker, le président de l'Association des manufacturiers des produits du tabac, accuse le gouvernement fédéral de vouloir « confisquer » les marques de commerce des compagnies de cigarettes. Selon lui, le projet gouvernemental n'est « peut-être pas légal » et les compagnies de tabac examinent la possibilité de contester ces futurs règlements devant les tribunaux. « Nous défendrons nos intérêts », a affirmé Rob Parker.

Le ministre Rock entend bien pour sa part présenter dès le printemps à l'approbation du Parlement ces nouveaux règlements qui ont pour objectif de renforcer l'application de la Loi sur le tabac.

C'est dans le cadre de la Semaine nationale des non-fumeurs que le ministre de la Santé a fait connaître ces nouveaux règlements qui concernent l'étiquetage, la promotion et l'obligation aux fabricants de fournir davantage de données sur leurs produits.

En vertu de la Loi réglementant les produits du tabac, le nombre de produits dont les émissions toxiques doivent être affichées sur l'étiquette passera de trois à six

Voir **TABAC** *en A2*

347
JOURS AVANT L'AN 2000

INDEX

Petites annonces		- affaires	C2	Bandes dessinées	C17	Feuilleton	C18	Mot mystère	C18
- index	C16	Arts et spectacles	C12 à C15	Bridge	C20	Foglia Pierre	A5	Opinions	B3
- immobilier	C16, C17	- horaire spectacles	C14	Décès	C19	Horoscope	C17	Politique	B1
- marchandises	C17	- horaire télévision	C13	Économie	C1 à C11	Le monde	B6, B8	Tabloïd Sports	
- emplois	C17	- télévision	C12	Éditorial	B2	Loteries	A2, A14	- Réjean Tremblay	S5
- automobile	C18, C20			Êtes-vous observateur	C16	Mots croisés	C20, S10		

ÉDITORIAL

Kosovo: l'épreuve de force
- Agnès Gruda

page B2

MÉTÉO

Nuageux avec neige en après-midi
Max. 1, min. -10

Cahier Sports, page 16

6 21924 98765 1

HONDA

Berline Accord 1999

298 $* par mois, location 48 mois
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
0 $ COMPTANT également disponible

*Location-bail offerte exclusivement par H.C.F.I. sur la berline Accord DX 1999 (modèle CF864X) neuve. Échange ou comptant de 1 780 $, la première mensualité et un dépôt de garantie de 350 $ exigibles. Taxes, assurance et immatriculation en sus. Limite de 96 000 km, frais de 0,10 $ le km excédentaire. Sujet à l'approbation du crédit. Photo à titre indicatif. Tous les détails chez votre concessionnaire Honda.

2686849

Suite de la une

La toile se déchire

LA TOILE / *Suite de la page A1*

construction de la toile du stade, ont nolisé un avion pour Montréal et entrepris l'inspection de la toile éventrée vers 16 h.

Construit au coût de 37 millions, le nouveau toit fixe du stade est composé de 63 panneaux de fibre de verre enduits de téflon et avait été conçu pour résister à d'importantes charges de neige. Sa construction a commencé en mai 1998 et n'était pas encore tout à fait complétée, car des joints mécaniques retiennent temporairement les 63 panneaux ensemble, en attendant d'être remplacés par des joints « thermiques », donc scellés à chaud. La RIO assure que le problème survenu hier n'a pas été causé par l'absence de joints thermiques, mais ne pouvait mettre le doigt sur le problème. Dès dimanche, plusieurs ouvriers ont constaté que le toit fuyait, conséquence de l'absence de joints adéquats, selon la RIO.

Et doit-on blâmer Birdair pour le bris de cet équipement flambant neuf ? « Je serais tenté de dire oui, mais on doit leur laisser la chance de nous expliquer exactement ce qui s'est produit avant de porter un jugement », estime le président-directeur général de la RIO, André Tétrault.

M. Tétrault ne s'est pas prononcé hier sur l'annulation possible du Salon de l'auto, car, selon lui, des panneaux de remplacement peuvent être fabriqués dans un délai d'un jour. Il attend impatiemment le rapport des ingénieurs de Birdair avant de décider.

Selon Michel Brissette, vice-président de la construction et de l'entretien à la RIO, le poids de la neige se situait hier à 60 % de la charge maximale que pouvait théoriquement supporter l'équipement. L'effort combiné de la neige et de l'eau aurait provoqué la fissure dans le toit, pense M. Brissette.

À l'intérieur du Stade olympique, une toile masque la grande structure métallique. Lors de la visite de *La Presse*, un grand pan de cette toile, d'un bleu royal, pendait, laissant ainsi un grand trou d'environ 350 mètres carrés où la pluie et la neige s'engouffraient toujours hier soir.

Et comme la construction du toit n'est pas terminée, il est encore « sur la garantie », selon M. Tétrault. La compagnie Birdair couvrira-t-elle tous les frais de réparation ? « Il risque d'y avoir des débats là-dessus », dit M. Tétrault.

Salon de l'auto

Visiblement déçu, le président du Salon international de l'auto, Denis Archambault, ne voulait pas confirmer hier que son événement allait bel et bien être annulé. Des employés du Stade olympique se sont tout de même empressés de faire disparaître toutes les affiches annonçant la tenue du Salon, peu de temps après le fâcheux incident.

Une décision doit être prise à ce sujet aujourd'hui. En tout cas, pas question de déménager les voitures ailleurs à Montréal, selon M. Archambault.

Plusieurs travailleurs ont aussi confié aux journalistes ne plus jamais vouloir mettre les pieds dans le stade construit pour les Jeux olympiques de 1976. « Bien des choses se sont dites sous le choc », laisse tomber M. Archambault.

Sur son site Internet, la compagnie Birdair affirme que sa technologie avait obtenu des succès indiscutables dans des conditions climatiques extrêmes, où ses toits sont toujours conçus pour résister à de lourdes charges de neige et des grands vents.

Tabac: les avertissements seront plus gros que les marques de commerce

TABAC / *Suite de la page A1*

(goudron, nicotine, monoxyde de carbone, acides cyanhydriques, 4-aminobiphényle et nitrosamines). Aux huit mises en garde pour la santé déjà existantes, le nouveau règlement en ajoutera cinq nouvelles qui affirmeront, par exemple, que « Fumer peut causer une mort lente et pénible » ou que « 45 000 Canadiens et Canadiennes mourront cette année à cause du tabagisme ».

Le ministre de la Santé n'a cependant pas retenu la suggestion qui lui avait été faite d'indiquer sur les paquets de cigarettes que l'usage pouvait entraîner chez l'homme l'incapacité sexuelle.

Les mises en garde pour la santé seront placées sur une des faces latérales du paquet de cigarettes, la face principale du paquet étant réservée à l'information sur les émissions toxiques. On pourra notamment lire sur cette face principale que « Les nitrosamines causent le cancer. Elles sont les composantes chimiques les plus cancérigènes du tabac. » Tous les emballages de produits du tabac devront également porter un énoncé du genre « Vente de produits du tabac interdite aux jeunes ».

En ce qui concerne la réglementation de la promotion des produits du tabac aux points de vente, Santé Canada examine diverses stratégies. M. Rock a fait remarquer hier que les compagnies de tabac dépensaient quelque 60 millions de dollars par année pour la promotion de leurs produits chez les détaillants. Le ministre songe à obliger les marchands à afficher des mises en garde, à limiter à un le nombre de présentoirs, à limiter le nombre de paquets présentés et l'emplacement des présentoirs.

Les compagnies de tabac seront également tenues, en vertu des nouveaux règlements, de soumettre des rapports sur les ventes de la plupart de leurs produits. Elles devront aussi fournir davantage de données sur un plus grand nombre d'ingrédients et d'émissions toxiques.

Le Conseil canadien pour le contrôle du tabac a fort bien reçu les propositions d'Ottawa. Son président, Maurice Gingues, a affirmé que le fait d'exiger des compagnies de tabac de livrer les données scientifiques sur les 43 produits toxiques du tabac ou de dévoiler leurs stratégies de promotion chez les jeunes était un pas en avant remarquable. « Cela ne s'est jamais vu », a-t-il dit.

Le ministre de la Santé a aussi profité de l'occasion hier, devant les Médecins pour un Canada sans fumée, pour dénoncer les fausses idées qui entourent les cigarettes légères et douces. S'appuyant sur des conclusions de Santé Canada, M. Rock a déclaré que « ces cigarettes peuvent être aussi débilitantes et létales que les cigarettes ordinaires ». Le ministre songe même à restreindre l'utilisation de ces deux termes.

Enfin, M. Rock s'est prononcé en faveur d'une hausse prochaine des taxes sur le tabac tout en rappelant qu'il devait d'abord obtenir des provinces un consensus sur cette question.

PHOTO REUTERS

Sous les applaudissements de la foule, le ministre fédéral de la Santé, Allan Rock, a présenté hier les nouveaux avertissements qui devront désormais figurer sur les paquets de cigarettes.

LE PAPE AU MEXIQUE

Précision

■ Nous avons erronément écrit, en page A10 de notre numéro de dimanche, que le pape Jean-Paul II visiterait le Mexique du 22 au 26 février. Il aurait fallu lire du 22 au 26 janvier. Nos excuses.

Plein la vue !

DANS LE CAHIER **Cinéma** TOUS LES **SAMEDIS** DANS **La Presse**

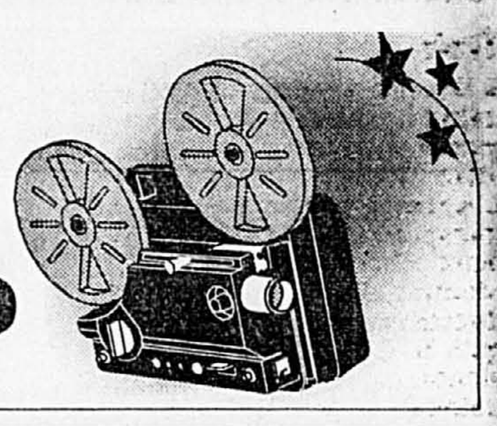

La Presse

Renseignements : (514) 285-7272
Abonnement : (514) 285-6911
Télécopieur pour abonnement : (514) 285-7039
Lundi au vendredi de 6 h 30 à 17 h 30
Samedi de 7 h à midi
Dimanche de 7 h à 11 h
Rédaction : (514) 285-7070
Promotion : (514) 285-7100

Les petites annonces : (514) 285-7111
Télécopieur : (514) 848-6287
Lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 30

Décès, remerciements : (514) 285-6816
Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Grandes annonces
Détaillants : (514) 285-6931
National, TéléPlus : (514) 285-7306
Carrières et professions, Nominations : (514) 285-7320

Comptabilité
Grandes annonces : (514) 285-6892
Les petites annonces : (514) 285-6900

La Presse est publiée par: *La Presse, Ltée*, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9.
Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés.
Envois de publication canadienne - Contrat de vente numéro 0531650» Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

LOTERIES

La quotidienne
à trois chiffres : **7-3-7**
à quatre chiffres : **6-9-3-0**

COLLECTES DE SANG

Aujourd'hui, Héma-Québec attend les donneurs aux endroits suivants :
■ à Montréal : Centre des donneurs de sang, centre commercial Maisonneuve, 2991, rue Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 10 h à 19 h 30 ;
■ à Longueuil : centre hospitalier Pierre-Boucher, salle L'Échange, 1333, boul. Jacques-Cartier Est, de 11 h à 17 h 30. Objectif : 100 donneurs ;
■ à L'Épiphanie : organisée par le club Optimiste de l'Épiphanie en collaboration avec l'AFEAS, centre communautaire Guy-Melançon, 65, rue Amireault, de 14 h 30 à 20 h 30. Objectif : 175 donneurs ;
■ à Sainte-Clotilde : club Optimiste Sainte-Clotilde, centre communautaire, 824, Deuxième Rang, de 14 h 30 à 20 h 30. Objectif : 150 donneurs ;
■ à Mont-Laurier : organisée par les Filles d'Isabelle, en collaboration avec les Chevaliers de Colomb, CFLO et la Fabrique CIM, église Coeur-Immaculée-de-Marie (sous-sol), 570, rue Panet, de 14 h à 20 h 30. Objectif : 275 donneurs.

DEMAIN DANS LA PRESSE

Maille à partir

■ Fraîche, extensible et infroissable, la maille demeure le tissu qui voyage le mieux. On roule sa jupe, son pantalon corsaire ou son pull stretch en un tournemain dans ses bagages et le tour est joué, les valises sont bouclées. Prêtes pour le temps chaud. À lire demain dans le cahier Mode, sous la plume de Viviane Roy.

QUESTION DU JOUR

La Presse Service Liaison

Vous voulez vous faire entendre? Répondez à la question du jour. Pour faire connaître votre opinion, composez le (514) 285-7333; au son de la voix, faites le 1.

Approuvez-vous la décision d'Ottawa qui a décidé de renoncer à coter la performance du système de santé des provinces?

Êtes-vous révolté par le massacre d'une quarantaine de Kosovars survenu dans la village de Racak, en Yougoslavie?
À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

Oui: 94 %
Non: 6 %

NDLR: Ce sondage maison sert uniquement à prendre le pouls de nos lecteurs et n'a aucune prétention scientifique.

DODGE CARAVAN / PLYMOUTH VOYAGER 1999

«MEILLEUR ACHAT» 1999 DE LA REVUE *CARGUIDE* POUR LA 3E ANNÉE CONSÉCUTIVE

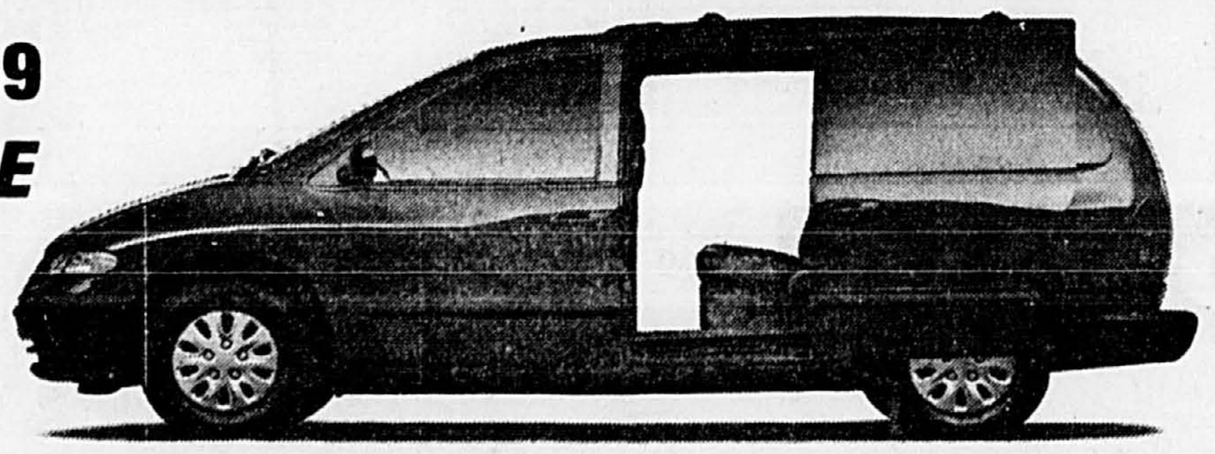

Seulement chez votre concessionnaire Chrysler.

CHRYSLER Dodge Camions Dodge | CHRYSLER Plymouth Jeep

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler inc.
www.chryslercanada.ca

2714263

Montréal métro

L'EXPRESS DU MATIN

Accusé de vol ... d'ambulance

■ Un patient impatient qui en avait assez d'attendre que l'on examine son bras à l'hôpital Jean-Talon aurait sauté dans une ambulance pour s'enfuir, le 3 novembre dernier. Luc Duchesneau, 41 ans, a été arrêté après avoir foncé dans un balcon, rue Boyer. Hier, il a été accusé de vol et de recel et devra comparaître au palais de justice de Montréal le 25 janvier.

Arbres de Noël

■ La Ville de Montréal fournira demain aux citoyens de la métropole une deuxième collecte d'arbres de Noël naturels. Pour en profiter, les Montréalais doivent dépouiller leur arbre de toutes ses décorations et le déposer devant chez eux ce soir ou demain matin. La première journée de collecte effectuée le 13 janvier a permis de recueillir 110 tonnes de sapins, ce qui représente environ 12 000 arbres.

Si la vie...

■ Le 34e Groupe-brigade du Canada offre dès maintenant 200 emplois à temps partiel dans la réserve des Forces canadiennes. Une équipe de recruteurs sera au métro Atwater jeudi prochain de 8h à 21h, et au métro Berri-UQAM, vendredi et samedi, respectivement de 8h à 21h et de 8h à 17h. Ce Groupe-brigade réunit plus de 14 unités de Milice, dont neuf dans l'île de Montréal, ce qui comprend des unités blindées, d'artillerie, du génie, d'infanterie et du médical, ainsi qu'un bataillon des services à Saint-Hubert. Les candidats, hommes et femmes, doivent avoir entre 17 et 49 ans.

Train de Blainville

■ Depuis hier, la clientèle du train Montréal/Blainville peut se rendre directement au centre-ville sans correspondance. L'Agence métropolitaine de transport a annoncé jeudi que deux des trains de banlieue Montréal/Blainville se rendront directement au centre-ville, jusqu'à la gare Windsor, et en reviendront le soir. Ce sont les trains de 6h40 et de 7h50 au départ de Blainville, et ceux de 16h30 et de 17h44 au départ de la gare Windsor. Le trajet de Jean-Talon à la gare Windsor durera environ 30 minutes. Tous les trains arrêtaient auparavant à la gare Jean-Talon et les passagers devaient descendre et prendre soit le Trainbus 935 (une navette d'autobus spéciale mise sur pied par l'AMT pour sa clientèle jusqu'au centre-ville), soit le métro. Les autres trains continueront de s'arrêter à la gare Jean-Talon et l'horaire régulier est maintenu pour tous les trains à toutes les gares. Le service de navette Trainbus 935 sera maintenu parallèlement au service temporaire de trains vers la gare Windsor.

Concordia près du but

■ Les efforts déployés par l'Université Concordia pour amasser des fonds ont porté leurs fruits. Grâce à l'implication de nombreuses personnalités, l'université a recueilli à ce jour la somme de 48,86 millions de dollars ; rappelons que la campagne de financement du IIIe millénaire, lancée officiellement à la fin octobre 1997, avait pour objectif d'amasser 55 millions et que Power Corporation avait été l'un des premiers à la soutenir avec un don de deux millions. Ces argents vont permettre à l'université de consolider ses acquis et d'entamer une réorganisation dans de nouveaux bâtiments sur les deux campus, Sir George Williams et Loyola.

Déversement de neige

■ Le ministère de l'Environnement a fait parvenir à la firme L. Plante un avis d'infraction relativement au déversement de neiges usées dans le Saint-Laurent en fin de semaine dernière. On évalue la possibilité de poursuites judiciaires contre le transporteur. Les transporteurs de neiges usées ne peuvent déverser leur cargaison n'importe où ; il est obligatoire que la neige soit déversée sur un terrain autorisé par le ministère. Seulement quatre municipalités peuvent déverser leurs neiges usées dans le fleuve : Montréal, Montréal-Est, LaSalle et Verdun.

PHOTOS ROBERT MAILLOUX, *La Presse*

Julie Snyder et André Provencher, vice-président du réseau TVA, se consolaient mutuellement.

Jocelyne Cazin était soutenue par Gilles Dion, le meilleur ami de Gaétan Girouard.

Des funérailles émouvantes

Plus de 1000 personnes rassemblées à l'église de Granby pour dire adieu au journaliste Gaétan Girouard

CHRISTIANE DESJARDINS
GRANBY

« On se rappellera de toi comme d'un leader affable, imposant par ses capacités, qui a travaillé jusqu'à l'épuisement. Le perfectionnisme, la marque des grands. Le perfectionnisme, la douleur des grands. Mais la perfection n'est pas de ce monde. Ta détresse rejoint celle de beaucoup d'autres... »

C'est avec ces mots que le lecteur de nouvelles de TVA, Pierre Bruneau, a salué pour une dernière fois son collègue Gaétan Girouard, hier, lors de la cérémonie funèbre qui avait lieu à l'église Sainte-Famille de Granby.

L'église de 700 places était bondée et plusieurs personnes se sont massées à l'extérieur pendant la cérémonie, qui se voulait sobre et digne. Le curé Pierre Desroches, un ami de la famille Girouard, a célébré les funérailles, assisté par d'autres ecclésiastiques.

La peine était grande, tant pour les proches de Gaétan Girouard, que pour ses amis et collègues. Même si le choc est passé, le départ précipité et volontaire d'un homme aussi jeune et visiblement aimé est difficile à accepter.

Le curé Desroches a pour sa part livré un message d'amour et d'espoir. Il a parlé de chacun des membres de la famille Girouard, soulignant leur douceur, leur paix, et leur grande capacité d'aimer. « Gaétan était un homme plein de grandeur, mais aussi plein de petites réalités. »

Michel Préfontaine, beau-frère de Gaétan Girouard, a lui aussi pris la parole pour parler du défunt. « Gaétan, tu nous a tout donné en ne gardant rien pour toi. »

Outre les parents, amis et nombreux collègues de TVA, des représentants de divers corps policiers ont assisté aux funérailles. Gaétan Girouard était bien connu dans le milieu, pour avoir longtemps couvert les événements à caractère judiciaire. L'ex-chef de police de la CUM, Jacques Duchesneau, était également présent.

Après la cérémonie, le cortège s'est ébranlé vers le cimetière Monseigneur-Pelletier, où la dépouille a été inhumée.

Rappelons que Gaétan Girouard, l'animateur de l'émission *J.E.*, s'est enlevé la vie à son domicile de Sainte-Foy, jeudi dernier. Âgé de 33 ans, il laisse dans le deuil son épouse, Natalie Préfontaine, et ses filles, Justine et Marie-Claude.

Le choc a été terrible pour les parents de Gaétan : Clément et Aline Girouard, qui viennent de perdre un deuxième fils en l'espace de sept ans.

Originaire de Granby, Natalie Préfontaine, épouse de Gaétan Girouard, en compagnie de leurs deux fillettes, Justine et Marie-Claude.

Hydro aidera 500 clients à rembourser leur dette

Hydro-Québec entreprend cette semaine un projet pilote à l'intention de ses clients en sérieuse difficulté de paiement, afin de les aider à rembourser leur dette et à acquérir de bonnes habitudes de paiement.

On s'adresse aux clients dont le revenu se situe sous le seuil de faible revenu selon Statistique Canada et qui ont une dette d'au moins 400 $ envers Hydro, en souffrance depuis plusieurs mois.

Ce projet, appelé *Le budget éclairé*, sera réalisé en partenariat avec Option consommateur à Montréal et le Service d'aide au consommateur à Shawinigan. Il touchera 250 clients à chaque endroit, durera jusqu'en mai 2000 et pourrait déboucher sur un programme général si les résultats sont concluants.

Les participants s'engageront à respecter une entente de paiement pouvant aller jusqu'à 12 mois et devront suivre des consultations budgétaires, afin d'acquérir les connaissances leur permettant de mieux gérer leurs finances. En contrepartie, et si l'entente est bien respectée, Hydro-Québec réduira progressivement leur dette.

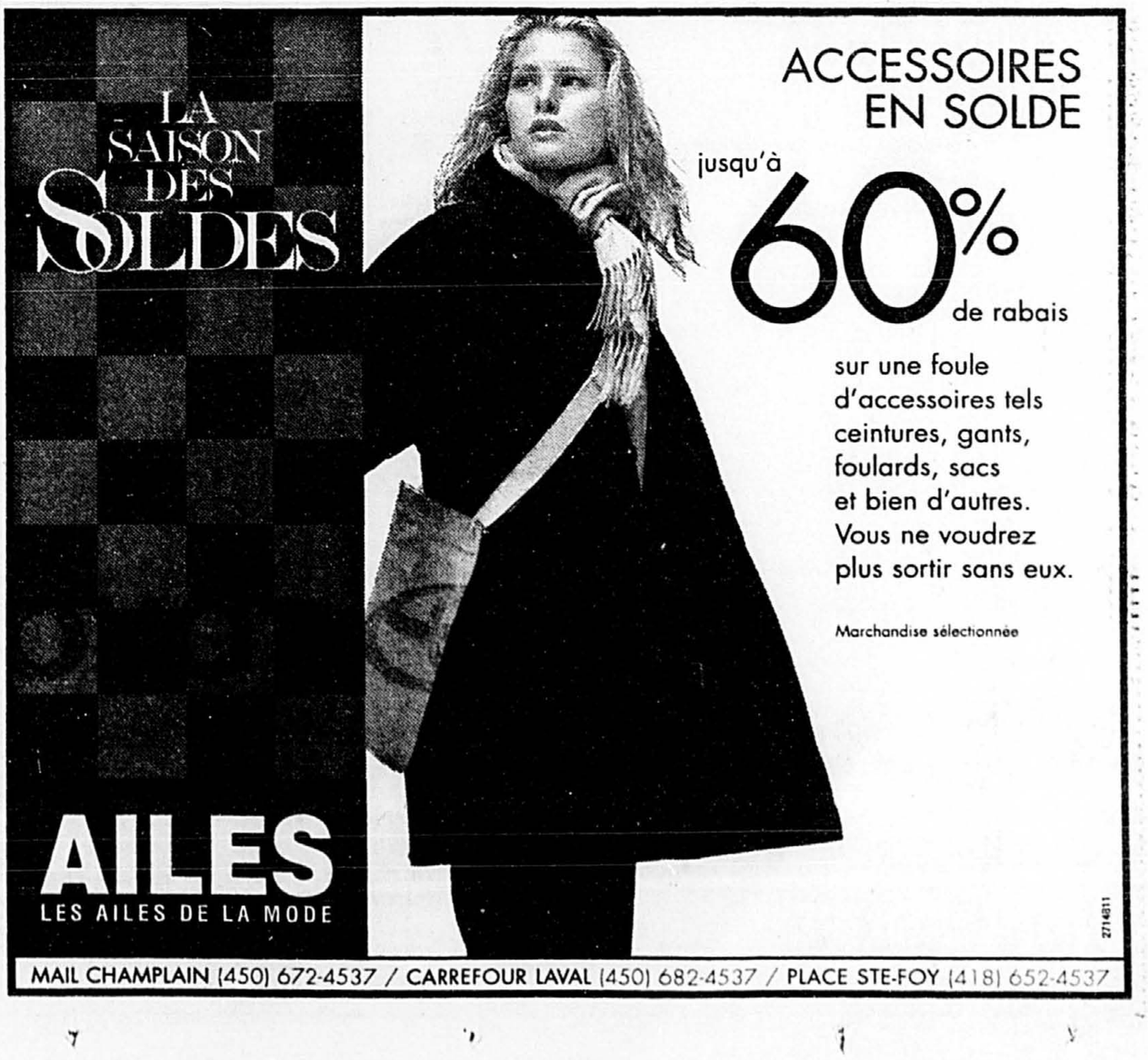

Une femme poignardée à mort par un ami

MARCEL LAROCHE

Après avoir poignardé à mort Maria Susette Lemos, une voisine de palier avec laquelle il aurait entretenu une relation amicale, un homme a tenté de mettre fin à ses jours en se plantant la lame d'un couteau de cuisine dans l'abdomen.

Quant au présumé agresseur, dont l'identité n'a pas été divulguée par la police, il a été transporté d'urgence à l'hôpital, où les médecins ne craignent plus pour sa vie.

Ce drame, qui pourrait être une tragique histoire de coeur, est survenu tôt hier matin dans un immeuble à logements du 5735, chemin de la Côte-des-Neiges, à Montréal.

Plusieurs résidants de cet édifice d'une trentaine d'appartements ont été réveillés en sursaut, vers minuit vingt, par des cris et des gémissements provenant de l'appartement 28.

Maria Susette Lemos

Pressentant que quelque chose de grave venait de se produire, des locataires ont immédiatement communiqué avec le 911 en mentionnant avoir entendu une voix féminine criant à l'aide.

Policiers et ambulanciers d'Urgences Santé accourus en toute hâte ont tout d'abord découvert le corps inerte et ensanglanté de Mme Lemos gisant dans le corridor, près de l'appartement 28. Quelques mètres plus loin, les policiers ont aperçu un homme blessé, mais toujours conscient.

La dame de 46 ans a été conduite à l'Hôpital général juif, où son décès a été constaté à 4 h 07 hier matin. Malgré la gravité de ses blessures, le présumé assaillant, un individu de 47 ans occupant l'appartement 17 du même immeuble, a subi avec succès une intervention chirurgicale qui lui a sauvé la vie.

Dépêchés sur les lieux du crime, le lieutenant-détective Jean-François Martin et les sergents-détectives Denis Renaud et Michel Bergeron, de la section des homicides du SPCUM, ont passé plusieurs heures, hier, à recueillir les témoignages des résidants restés impuissants devant ce drame.

Bien que l'enquête policière ne soit pas terminée, tout indique que l'agresseur et sa victime se trouvaient dans l'appartement de cette dernière lorsque le drame a éclaté. Après avoir asséné un coup de couteau de cuisine à son amie, l'homme aurait retourné l'arme contre lui.

Dès que son état de santé le permettra, le suspect sera formellement inculpé de meurtre, le deuxième à survenir depuis le début de l'année sur le territoire de l'île de Montréal.

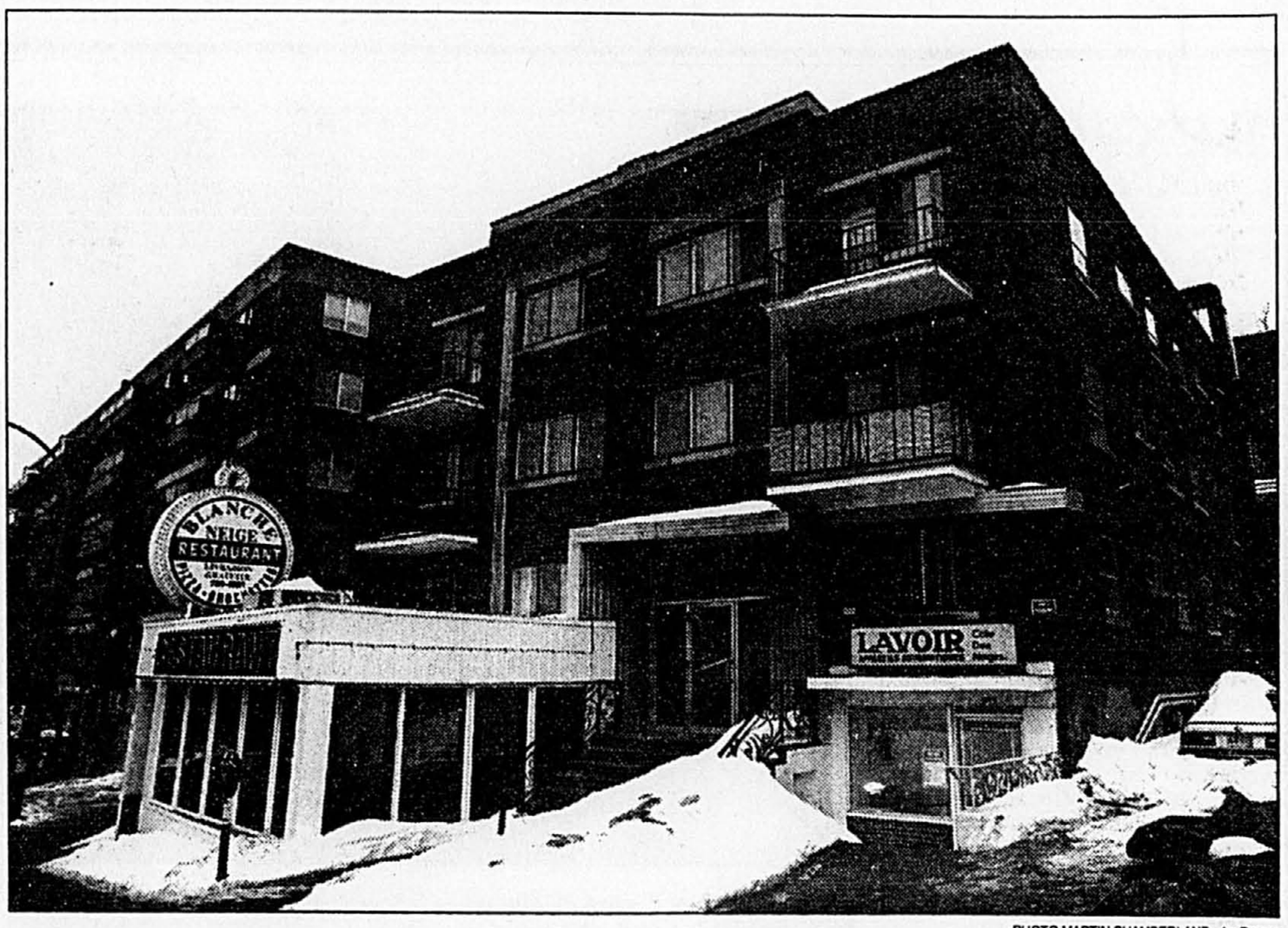

PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, *La Presse*

L'immeuble résidentiel situé à Côte-des-Neiges où le drame est survenu.

Bienvenue à
Santa Corolla

Forfait
COROLLA
249$ par mois / location 48 mois*
0$ COMPTANT
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

MENSUALITÉS	COMPTANT†
209$	1 700$
229$	850$
249$	0$

OU

Financement à l'achat
4,8%**
jusqu'à 60 mois

- Radiocassette AM/FM
- Essuie-glaces intermittents
- Direction assistée
- Coussins gonflables

CRÉDIT TOYOTA

Programme de location au détail de Toyota Canada Inc. **sur approbation de crédit par crédit Toyota** sur les modèles 1999. Immatriculation, assurance et taxes en sus. *Offre valable sur les modèles Corolla VE BR12EM-AA neufs en inventaire, loués et livrés au plus tard le 31 janvier 1999. Premier versement de 286,41$ et dépôt de garantie de 300$ exigibles au moment de la livraison. **Franchise de 96 000 km**; frais de 7¢/km excédentaire. **Offre de financement à l'achat de 4,8% valable sur tous les modèles Corolla 1999. †Taxes en sus ou échange équivalent. Véhicule aux fins de présentation seulement. Détails chez votre concessionnaire Toyota participant.

Votre concessionnaire
TOYOTA

www.toyota.ca

Le service de qualité Toyota

VIVEZ L'EXPÉRIENCE DE LA QUALITÉ

BOUCHERVILLE Toyota Duval 655-2350
BROSSARD Brossard Toyota 445-0577
CANDIAC Candiac Toyota 659-6511
CHAMBLY Chambly Toyota 658-4334
CHÂTEAUGUAY Châteauguay Toyota 692-1200
GATINEAU Toyota Gatineau 568-0066
HULL Villa Toyota 776-0077
ÎLE PERRÔT Île Perrôt Toyota 453-2510
JOLIETTE Joliette Toyota 759-3449
LACHINE Spinelli Lexus Toyota 634-7171
LACHUTE Lachute Toyota 562-6662
LAVAL Chomedey Toyota 687-2634
LAVAL Vimont Lexus Toyota 668-2710
LONGUEUIL Longueuil Toyota 674-7474
MONT-LAURIER Claude Auto 623-3511
MONTRÉAL Alix Toyota 376-9191
MONTRÉAL Chassé Toyota 527-3411
MONTRÉAL Houle Toyota 351-5010
MONTRÉAL Lexus Toyota Gabriel 748-7777
MONTRÉAL Toyota Centre-Ville 935-6354
MONTRÉAL Toyota Pie IX 329-0909
POINTE-CLAIRE Fairview Toyota 694-1510
REPENTIGNY Repentigny Toyota 581-3540
ST-EUSTACHE Toyota St-Eustache 473-1872
ST-HYACINTHE Angers Toyota 774-9191
ST-JEAN Déry Toyota 359-9000
ST-JÉRÔME Toyota St-Jérôme 438-1255
ST-LÉONARD St-Léonard Toyota 252-1373
STE-AGATHE Toyota À Ste-Agathe 326-1044
STE-THÉRÈSE Blainville Toyota 435-3685
SHAWINIGAN Mauricie Toyota 539-8393
SOREL Automobile Pierre Lefebvre 742-4596
TERREBONNE Automobiles L.G. Léveillé 471-4117
THURSO Auger & Frères 985-2218
TROIS-RIVIÈRES Trois-Rivières Toyota 374-5323
VALLEYFIELD G. Couillard Automobiles 373-0850
VERDUN Woodland Toyota 761-3444

PEA PROTECTION EXTRA-ATTENTIVE

2713200

I'm going fishing

Pierre
FOGLIA

J'ai tout vu, tout enregistré, comme dans un film au ralenti. J'ai vu l'auto s'arrêter. Elle attendait que la voie de gauche soit libre pour entrer dans une cour. J'ai vu une deuxième auto s'arrêter derrière celle-là. J'ai vu une troisième auto s'arrêter. J'ai vu une quatrième auto s'en venir derrière les trois premières et je me suis dit qu'est-ce qu'il s'en vient vite ce con. Il n'aura jamais le temps de freiner. Il va leur rentrer dans le cul.

Dans cette quatrième auto il y avait un jeune homme, sa femme enceinte, et un bébé sur le siège arrière. Quand le jeune homme a vu qu'il allait frapper l'auto devant lui, il a donné un coup de volant en se disant tant pis, je prends une chance, j'essaie de passer sur la voie opposée, en priant pour que personne ne s'en vienne en sens inverse.

Mais quelqu'un s'en venait. Moi.

Dans ma vieille Mazda. Pas vite. Je ne vais jamais vite. Il y avait de la glace, et de la poudrerie. J'écoutais une de mes cassettes préférées, une chanson de Chris Rea,

So I'm going fishing
And I'm going today

Cela se passait sur Grande-Ligne, une route de campagne qui relie Iberville à Saint-Alexandre, et plus loin à Notre-Dame-de-Stanbridge. Une route à deux voies étroites. On se tue beaucoup sur les longues lignes droites de Grande-Ligne. Il n'y a pas vraiment de raison. On se tue en pensant à autre chose, on se tue par distraction, en quelque sorte. Dans la seconde où j'ai vu le type déboîter et foncer sur moi j'ai eu le temps de penser à ça : qu'il allait me tuer par distraction. J'ai eu le temps aussi d'entendre Chris Rea reprendre son refrain :

I'm going fishing

Et bang on s'est rentré dedans. La seconde d'après j'étais loin dans le champ. Chris Rea continuait sa toune :

It's sounds crazy I know
I know nothing about fishing
But just watch me go

Quelqu'un cognait à ma vitre. Ça va ? Ça avait l'air d'aller. Dans l'autre voiture aussi ça allait. Le jeune homme, la dame enceinte, le bébé derrière. Rien. Pas une égratignure. Un miracle. Il s'en venait pleine vitesse. Moi je devais rouler 80. Comment a-t-on évité le face à face ? Je ne sais pas. Je ne me rappelle pas ma manoeuvre. Lui non plus. Sa femme dit que lorsqu'elle a vu qu'on allait se frapper elle a crié Jésus comme une folle. Peut-être a-t-il entendu.

La police est venue. La dépanneuse. Le plus drôle, mais il n'y a pas vraiment de quoi rire, le plus drôle, j'allais à l'enterrement du papa de ma fiancée.

Bref, tout ça vous dit pourquoi je n'ai pas eu de chronique samedi. Pourquoi je déteste les autos. La vitesse. Et un peu la mort.

■■■

J'ai souvent écrit ici qu'on devrait penser à la mort cinq minutes tous les jours, comme antidote au sentiment d'éternité, et pour se donner quelque urgence de vivre.

« Penser à la mort comme on fait ses abdominaux ? » se moque une sorcière de mes relations, (Luce Des Aulniers, directrice du centre d'études sur la mort à l'UQAM). Et la sorcière d'ajouter que « la mort ne se laisse pas prendre aux pièges de la planification, qu'elle arrive rarement comme on l'avait prévue, qu'elle est là, quotidienne, dans un graffiti, dans l'actualité. Point besoin de gymnastique codée », me gronde-t-elle.

Bon, bon. J'essaierai de ne plus y penser.

Mais vous ne dites pas non plus de ne pas y penser, je sais bien madame.

Vous dites que, peu importe que l'on y pense ou non, on est de toute façon saturé de mort sans le savoir, comme ces vieux Européens qui sont saturés de culture, qui mettent le couteau à poisson où il faut le mettre, descendent les escaliers avant les dames, ne cachettent jamais les lettres qu'ils nous demandent de porter à un tiers, sans qu'on ait jamais eu à leur apprendre qu'il fallait faire les choses ainsi : ils le savent de toute éternité.

Vous voulez me dire madame la sorcière, que, de la même façon, chacun de nous a assimilé la mort de toute éternité.

Message reçu.

■■■

Paradoxalement, c'est peut-être dans les salons mortuaires qu'on pense le moins à la mort. Quand tout le monde est là, la parenté, les voisins, les amis, les conjoints, quand les conversations ricochent d'un groupe à l'autre, vers le milieu de l'après-midi à force de dire ce que le mort disait, ce que le mort faisait, le mort revit, comme si c'était son anniversaire, ou Noël, ou un party au chalet. Un rire fuse. Deux enfants se couraillent dans le couloir. Chut. Vous faites trop de bruit, les enfants. Ben quoi, réplique la plus grande avec un air de défi, ben quoi, le monsieur ne va pas se réveiller quand même.

Le curé vient faire son tour, en épicier du bon Dieu. Il réunit les ados dans un coin et les convainc d'apprendre une prière pour la réciter le lendemain aux funérailles. Il ne leur a pas demandé leur avis. Il ne leur a même pas demandé s'ils étaient baptisés. Ils ne le sont pas.

Les propriétaires du salon sont dans le bureau du fond. Ils n'ont pas l'air vrai. Timononcles embaumés dans les années 60 et installés là comme des mannequins dans une vitrine, pour faire plus morticole.

Je suis allé leur demander de mettre la télé deux secondes. Les Vikings du Minnesota menaient encore à ce moment-là. Eux non plus, les Vikings, n'avaient pas l'air de savoir que la mort est sur le toit.

■■■

Je connaissais peu le défunt pourtant. Je dis « pourtant » parce que cela fait tout de même près de vingt ans que je vais chez lui une ou deux fois par mois. Et moi qui me pique de tout savoir d'un homme après trois secondes et demie, eh bien de celui-là, après vingt ans, je ne sais presque rien. Je ne savais même pas que sa femme l'adorait, je l'ai découvert pendant le verglas, quand ils sont venus passer quelques jours à la maison. À leurs petites attentions, leurs regards, un jour cela m'a frappé en plein front, j'ai pris ma fiancée par le bras, je lui ai dit, mais dis donc, tes parents...

Quoi mes parents ?

Mais ils s'aiment !

Ben oui. Mes parents s'aiment. Et puis ? C'est pas normal ?

Je ne sais pas. C'était pas comme ça chez nous.

Je pensais à ça au salon. Je regardais la veuve à la dérobée. Je me demandais ce qu'elle allait faire de tout cet amour-là. J'avais un poème en tête, je ne sais plus d'où il sort... *une ombre qui danse, s'élance et retombe, s'élance et retombe. Et la vie qui attend au son d'un tambour à peine voilé.*

Cela me revient, c'est du Anne Hébert, mais un peu déviergée.

Lessard n'aurait pas cru aux menaces de son agresseur

ISABELLE HACHEY

Benoît Lessard, assassiné dimanche matin devant son condo à Miami, n'aurait pas pris son agresseur au sérieux. Tragique ironie, le Québécois de 69 ans a reçu une balle en pleine poitrine le jour même où une loi sur le contrôle des armes à feu est entrée en vigueur dans le comté de Dade (Miami), l'un des plus dangereux de Floride.

Au moment du drame, à 5h du matin, M. Lessard était en compagnie de sa femme Rita et de sa fille, Shirley, qui venait à peine de débarquer pour une courte visite chez ses parents. Depuis trois ans, le couple de Laval habitait sous le soleil de Miami six mois par année.

Les parents étaient allés cueillir leur fille à l'aéroport de Fort Lauderdale. De retour au condo, la petite famille sortait tout juste de voiture lorsqu'un homme d'une vingtaine d'années a surgi dans la rue. « Le gars a pointé l'arme et il a demandé nos bourses », raconte Shirley, encore sous le choc. « Moi, je ne comprenais pas trop, j'étais comme figée là. »

Malgré les menaces du voleur, M. Lessard, un camionneur à la retraite, a ordonné à sa femme et à sa fille de « continuer à marcher ». Shirley a tenté d'inciter son père à obéir, mais M. Lessard ne semblait pas prendre l'affaire au sérieux. « Le gars a dit : tu penses que c'est un faux (revolver), mais c'est un vrai. Il a tiré. »

Le voleur a pris la fuite avec le sac à main de Mme Lessard. Une heure plus tard, un autre meurtre a été commis dans des circonstances semblables, non loin de là. Et la veille, une touriste du Panama avait été assassinée alors qu'elle chargeait sa voiture de paquets, toujours dans le comté de Dade.

La nouvelle du meurtre de M. Lessard s'est répandue comme une traînée de poudre, hier, parmi les 400 000 *snowbirds* québécois établis en Floride. « Il y en a qui deviennent craintifs, qui se demandent s'ils ne devraient pas retourner au Canada », croit le directeur pour l'Ontario de l'Association canadienne des snowbirds, René Picher, joint à Clearwater, en Floride.

Selon lui, Miami est une ville « très dangereuse ». « En 15 ans, je n'y suis allé qu'une seule fois. Il y a deux ou trois endroits comme ça en Floride. » « C'est dans le comté de Dade qu'il y a le plus de meurtres, confirme Pierre Vigneault, éditeur du journal *Le Soleil de Floride*. Une nouvelle loi est d'ailleurs entrée en vigueur dimanche pour restreindre l'usage des armes à feu dans le comté. »

Depuis six ans, les meurtres sont toutefois en baisse en Floride. En 1997, la proportion de meurtres a chuté de 5,8 % par rapport à 1996, s'établissant à 6,9 assassinats par 100 000 personnes — le plus bas taux de meurtres dans cet État depuis 1933, selon des statistiques du Florida Department of Law Enforcement.

Le tourisme est de loin la principale activité économique de la Floride, qui a mis le paquet pour rassurer ses précieux touristes après une série de meurtres au début des années 1990. Des Allemands, des Britanniques, mais aussi deux Québécois avaient été tués, en 1991 et 1993. L'image internationale de la Floride avait été considérablement ternie et l'industrie touristique avait perdu des milliards.

« Des routes sont maintenant surveillées, on encourage les gens à les emprunter la nuit, dit M. Vigneault. Et les automobiles louées à l'aéroport ne sont plus identifiées comme telles. » L'industrie a repris du mieux : en 1997, la Floride a accueilli 47 millions de visiteurs — dont 1,2 million de Québécois — qui ont dépensé 41 milliards.

Reste que selon le groupe de lobbyistes Handgun Control, 668 personnes ont été tuées avec une arme à feu en Floride en 1996, comparativement à un total de 415 personnes au Japon, en Suède, en Grande-Bretagne, au Canada, en Allemagne et en Nouvelle-Zélande.

Dormez comme un bébé...

...Après avoir payé le PLUS BAS PRIX en ville pour un matelas Sealy ou Simmons, rien de plus facile.

Nous vous offrirons 10 %*

SI VOUS TROUVEZ LA MÊME MARCHANDISE AILLEURS À PLUS BAS PRIX, NOUS RESPECTERONS NON SEULEMENT CE PRIX MAIS NOUS VOUS ACCORDERONS *UN RABAIS ADDITIONEL DE 10 % !*

Un bonus extra!

❶ LIVRAISON GRATUITE
❷ INSTALLATION GRATUITE
❸ CADRE DE LIT GRATUIT
❹ RETRAIT GRATUIT DU VIEUX MATELAS

Sealy Posturepedic
❶ Le Edgeguard™ pour 10 % plus de surface de sommeil.
❷ Le base Stresspan™ exclusive assure une durabilité maximale.
❸ Ressorts exclusifs Posturetech™ vous donnent le meilleur support.

LE CHARMEUR	À partir de 99 $
CHIRO POSTURE	À partir de 149 $
ROYALE ULTIMA	À partir de 199 $
POSTUREPEDIC	À partir de 299 $
POSTURE DELUXE CLASSIC	À partir de 399 $
POSTURE DELUXE ELITE	À partir de 549 $

SIMMONS CANADA INC.
Tout nouveau profil avec ressorts indépendants pour un confort et un support ultime.

BEAUTYSLEEP EVASION	À partir de 189 $
BACK CARE ECSTASY	À partir de 299 $
BEAUTYREST DELUXE	À partir de 399 $
BEAUTYREST SUPREME	À partir de 499 $
WORLD CLASS DUAL COMFORT	À partir de 599 $
BEAUTYREST ALLUSION	À partir de 699 $

MATELAS PAYEZ ET EMPORTEZ-LE, À PARTIR DE 56 $

De plus ! NE PAYEZ RIEN PENDANT UN AN ! ou NOUS PAYONS LA TVQ ET LA TPS* !

LE SUPER ENSEMBLE EN LAITON ET [illegible]
LINEN
de 1 000 modèles [illegible] aux plus [illegible] garantis !

ROCKLAND 341-7810 | Place Portobello BROSSARD 671-2202 | LAVAL 681-[illegible] | CATHÉDRALE [illegible]

Nos prix sont imbattables ! Comparez, [illegible]

2715076

* Nous vous accorderons une réduction équivalente à la TPS et la TVQ.

La toile se déchire

PHOTO PIERRE McCANN, *La Presse*

L'incident s'est produit vers 15h30, quand un des 63 panneaux qui composent l'enveloppe extérieure du toit a cédé sous le poids de l'eau et de la neige.

PHOTO DENIS COURVILLE, *La Presse*

Elaine Griffin, de la compagnie Subaru, a été ensevelie sous la neige lorsque la toile du stade s'est déchirée.

PHOTO DENIS COURVILLE, *La Presse*

Bill Dagenais, représentant des ventes et de la sécurité des Expos.

PHOTO DENIS COURVILLE, *La Presse*

À l'intérieur du Stade, près de la billetterie.

«C'est étonnant qu'il n'y ait pas de morts», dit un témoin

MARCEL LAROCHE

« On a entendu comme un coup de canon, puis la toile recouvrant le toit a commencé à se défaire comme une fermeture-éclair qui lâche, laissant s'échapper de gros morceaux de neige qui sont tombés dans le stade, écrasant le kiosque de Subaru. »

Encore estomaqué par l'effondrement soudain d'une partie du nouveau toit du stade, Stéphane Beech s'est dit étonné qu'il n'y ait pas de morts.

« Ça s'est produit en l'espace de quelques secondes et tout le monde a été pris par surprise », de commenter le jeune homme qui s'affairait à monter le stand du constructeur automobile BMW lorsque le toit s'est effondré, vers 15h15 hier.

M. Beech, qui est monteur pour la firme montréalaise H.D.F. chargée d'ériger les stands en vue de la présentation du Salon de l'automobile, a dit croire que les dommages au toit du stade étaient amplement suffisants pour entraîner l'annulation de cet événement d'envergure prévu pour le week-end prochain.

Quant à Elaine Griffin, de la compagnie Subaru, elle a été ensevelie sous la neige lorsque la toile du stade s'est déchirée. « Je me suis rapidement retrouvée à plat ventre, le front sur le sol. Des gens ont dû venir m'aider pour me sortir de là », explique-t-elle, non sans émotion.

« J'ai été blessée au cou et à la tête par un morceau de glace, poursuit-elle, mais ça va mieux. »

Selon Mme Griffin, il y avait un véritable banc de neige à l'intérieur du stade après le fâcheux incident.

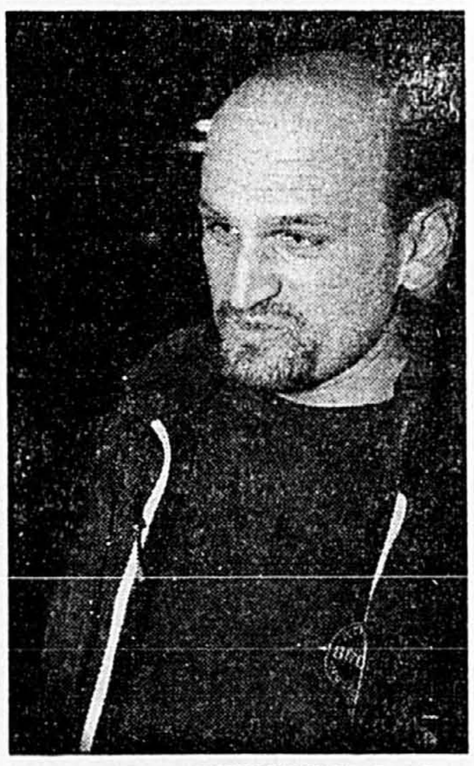

PHOTO DENIS COURVILLE, *La Presse*

Tony Moscato s'affairait à monter le stand de la compagnie Suzuki lorsqu'il a entendu un bruit causé par le flottement inhabituel de la toile.

Comme plusieurs autres travailleurs rencontrés par *La Presse* hier après-midi (ils étaient entre 200 et 300 à l'intérieur du stade au moment de l'effondrement du toit), Jean-Jacques Bérubé, un autre employé de la compagnie H.D.F., a entendu un bruit de craquement dans les secondes précédant l'immense déchirure de la toile.

« En regardant en haut, j'ai vu que les deux toiles, une de couleur blanche qui recouvre la partie extérieure du toit et l'autre de couleur bleue qui constitue la partie intérieure étaient déchirées, et que des câbles d'acier servant à supporter le tout s'étaient rompus », de raconter le jeune travailleur qui n'est pas prêt d'oublier cet incident.

« Au même instant, une véritable avalanche de neige, de blocs de glace et d'eau s'est affaissée au sol, touchant au passage un employé du stand de Subaru monté dans un escabeau. Sous la force du choc, il a été projeté au sol et a dû être transporté à l'hôpital par ambulance », de préciser M. Bérubé.

Plusieurs travailleurs avaient remarqué d'importants écoulements d'eau provenant du toit du stade. Et il y avait tellement d'eau qui coulait que le service de sécurité du stade est intervenu et qu'on a dû utiliser des poubelles à certains endroits stratégiques pour ramasser le liquide.

Pour Tony Moscato, qui s'affairait à monter le stand de la compagnie Suzuki, l'effondrement d'une partie du toit a été précédé de quelques secondes par un bruit causé par le flottement inhabituel de la toile.

« Après, la toile a commencé à se déchirer et une avalanche de neige est tombée dans le stade, détruisant le stand de Subaru et endommageant tout le système électrique », a dit ce travailleur.

PHOTO DENIS COURVILLE, *La Presse*

Stéphane Beech et Jean-Jacques Bérubé, deux employés de la compagnie H.D.F.

La toile se déchire

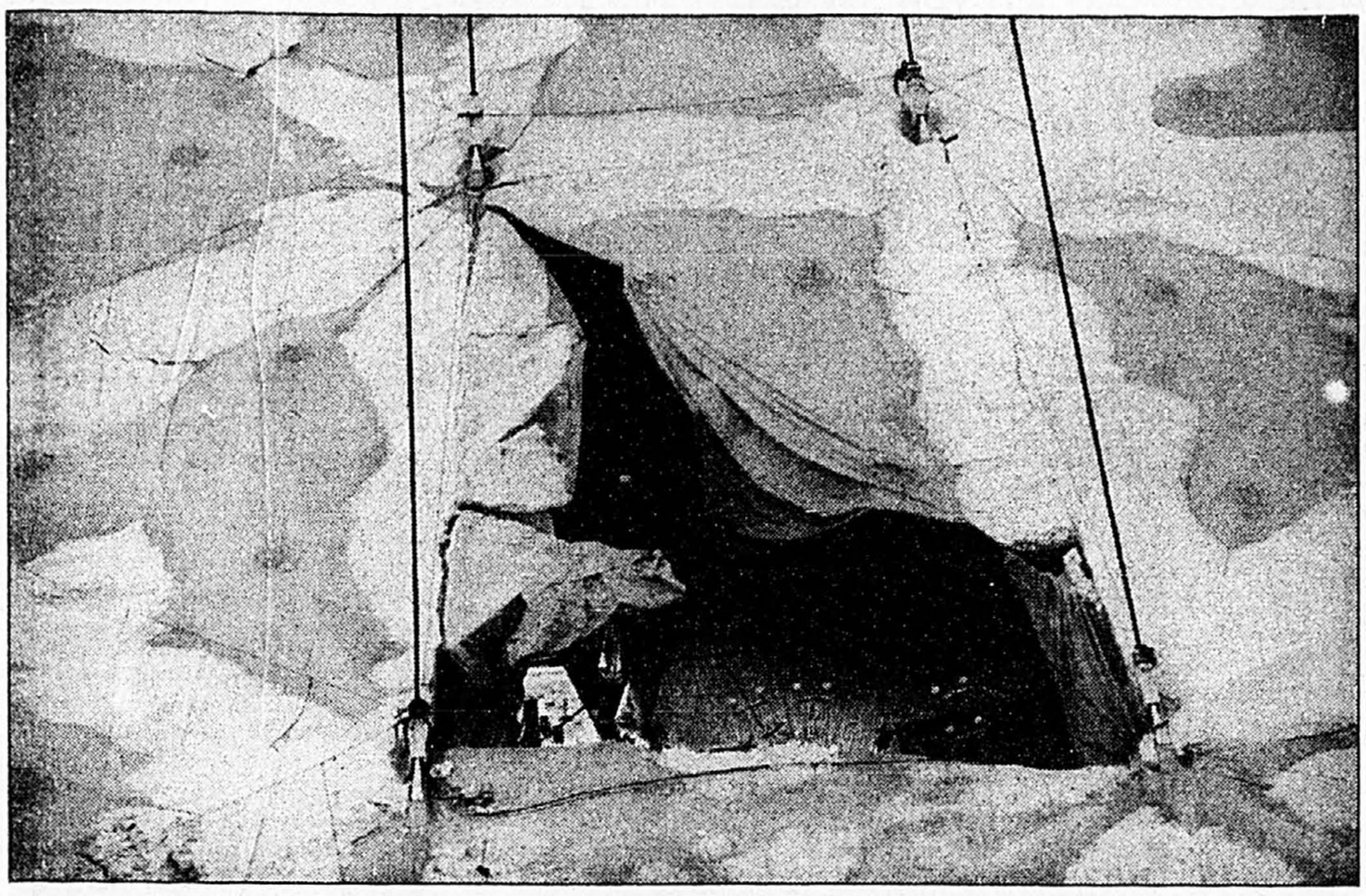

PHOTOS PIERRE McCANN et ANDRÉ FORGET, *La Presse*

L'effondrement du panneau a laissé un trou béant de 350 mètres carrés. Le PDG de la Régie des installations olympiques, André Tétrault, n'a pas voulu se prononcer sur la possibilité que le Salon de l'auto puisse être annulé, soutenant que les panneaux tels que celui qui a cédé peuvent être remplacés en un jour.

La petite histoire du nouveau toit

■ **Avril 1992 : sur recommandation d'un comité d'experts internationaux, la RIO demande à Québec l'autorisation de faire des études préliminaires en vue de doter le stade d'un nouveau toit. Formé en juillet 1991 après que la toile de kevlar eut subi des déchirures, le comité conclut que le toit doit être remplacé « à brève échéance ». La RIO compte cependant renforcer la vieille toile pour les deux ans de la phase « transitoire » des travaux.**

■ **Avril 1993 : la RIO recommande au gouvernement Bourassa d'investir 47,6 millions dans une nouvelle toiture avec structure d'acier fixe, plus 9,6 millions pour le démantèlement de la vieille toile. L'objectif de la régie : tout serait prêt pour décembre 1995.**

■ **Juin 1993 : un ingénieur de Polytechnique, René Tinawi, remet en question la sécurité de la structure fixe projetée : sa résistance aux accumulations de neige et au vent demeure incertaine.**

■ **Octobre 1994 : alertée par des dépassements de coûts, la ministre Rita Dionne-Marsolais suspend les travaux de construction du nouveau toit, alors que la RIO a déjà accordé à la Dominion Bridge, Simard & Beaudry et Canam Manac le contrat de fabrication et d'installation des structures d'acier.**

■ **Novembre 1994 : Québec reporte d'au moins neuf mois le projet de toit fixe, mais pour des raisons de sécurité cette fois. Il faut entre autres vérifier la fiabilité des vérins hydrauliques prévus.**

■ **Mai 1995 : la ministre Dionne-Marsolais décide de ne pas renouveler le mandat du président de la RIO, Pierre Bibeau, défenseur du concept du toit fixe d'acier. Elle remet aussi en question ce projet et évoque à nouveau la possibilité d'un toit rétractable.**

■ **Décembre 1995 : un nouveau rapport d'ingénieurs indique que la vieille toile de kevlar peut durer encore quatre ans moyennant des frais de 3,4 millions.**

■ **Septembre 1996 : la RIO demande à deux consortiums, l'un mené par SNC-Lavalin et l'autre par la compagnie américaine Birdair, de lui soumettre un projet définitif de toit fixe et souple, afin que le stade soit coiffé de sa nouvelle structure dès la fin de 1999, à un coût ne dépassant pas 35 millions.**

■ **Mai 1997 : la RIO recommande le concept proposé par Birdair au coût de 37 millions, même si celui de SNC-Lavalin est légèrement moins cher (36,5 millions). Birdair propose un toit fixe et souple constitué d'un maillage de câbles recouverts d'une toile tissée de fibre de verre et enduite de téflon. La durée de vie de la toile sera de 25 ans.**

■ **Juillet 1997 : le ministre Serge Ménard annonce que le concept de Birdair a été retenu. « Nous avons vécu tellement d'expériences avec le stade que nous avons décidé de faire appel à un produit et à un concept qui ont fait leurs preuves », dit-il. Les travaux devront être terminés le 31 décembre 1998.**

Impossible de déménager

Les responsables du Salon de l'auto décideront aujourd'hui si l'événement aura lieu ou sera annulé

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN
et HUGO DUMAS

Ce n'est pas avant aujourd'hui que l'on connaîtra avec certitude le sort du Salon de l'auto et des autres expositions prévues au Stade olympique dans les prochaines semaines.

PHOTO ANDRÉ FORGET, *La Presse*

Des employés du Stade olympique avaient déjà commencé à arracher les affiches du Salon de l'auto, hier après-midi, même si les organisateurs refusaient toujours de spéculer sur le sort de l'événement.

Chose certaine, le président du Salon international de l'automobile de Montréal, Denis Archambault, excluait hier soir toute possibilité de déménager l'événement : « On occupe 350 000 pieds carrés et on manque déjà d'espace — on aurait besoin de 600 000 pieds carrés », a-t-il confié afin d'expliquer que le transfert dans un autre centre d'expositions serait impossible.

Prévu du 22 au 31 janvier, le salon attire habituellement plus de 250 000 visiteurs et réunit 130 exposants et 600 véhicules. Moins d'une dizaine de ces voitures se trouvaient dans le stade lorsque la déchirure s'est produite, les autres devant commencer à arriver aujourd'hui, a indiqué M. Archambault.

Selon le président du Salon, on devra absolument décider aujourd'hui si l'événement aura lieu ou sera annulé, l'horaire de montage des stands, très serré, ne permettant pas de différer la décision plus longtemps.

La directrice de l'Association québécoise de l'industrie du nautisme (AQIN), Claire Lucchesi, qui doit présenter l'Exponautique internationale de Montréal, du 6 au 14 février, ne savait pas trop sur quel pied danser non plus, quand *La Presse* l'a jointe à Toronto, où elle participait à un autre salon nautique.

« Tout ce que je sais, c'est qu'il n'y a aucun salon d'annulé pour l'instant, a-t-elle déclaré. Mais, si la RIO dit que ça ne peut pas être réparé rapidement, on ne pourra pas tenir le salon, à moins qu'un trou de 10 jours — et 300 000 pieds carrés — se libère subitement à la Place Bonaventure. »

L'Exponautique, qui doit normalement commencer à s'installer au Stade olympique le 2 février, compte 190 exposants et emploie 1000 personnes. Selon Mme Lucchesi, les retombées économiques du salon se chiffrent à 14,1 millions.

Pour sa part, Pierre Parent, grand patron de Promexpo, la compagnie qui organise le Salon national de l'habitation, est très confiant que l'événement salon aura lieu comme prévu, du 26 février au 7 mars.

« Présentement, il n'y pas d'autre espace disponible pour accueillir des grands salons comme celui de l'auto », a rappelé M. Parent, joint en Floride.

Les autres salons prévus au stade dans les prochains mois sont le Salon international des véhicules récréatifs, du 11 au 14 mars, le Salon national du grand air (17 au 21 mars) et le Salon Pepsi Jeunesse (14 au 18 avril).

Et les Expos qui doivent y jouer le 8 avril !

Votre *site* culturel
LE CAHIER ZAP TOUS LES DIMANCHES DANS La Presse

La Presse
requiert les services de
CAMELOTS, ADOLESCENTS ET ADULTES
(avec ou sans voiture)
dans les secteurs suivants:
• TERREBONNE
• STE-ANNE-DES-PLAINES
• BOIS-DES-FILION
Travail à temps partiel
• Livraison de *La Presse* devant être effectuée avant 6 h 30, le matin, du lundi au vendredi et avant 8 h, le week-end.
• Responsable de la perception des abonnés.
Rémunération
À commission
Téléphonez à:
(514) 285-6911
2718539

LES BOTTES. LE MANTEAU.
LA TUQUE. LE FOULARD.
LES ROUTES VERGLACÉES.
LES TROTTOIRS ENNEIGÉS.
LA DÉPRIME TOTALE.
2718053
La température baisse.
Nos prix aussi !
GRAND'PLACE Tucker RESTAURANT BUFFET
BUFFET DU SOIR 7.95 $
Lundi-jeudi
Avec cette annonce jusqu'au 04/02/99
6971, chemin Côte-de-Liesse 737-9101
Ne peut être combiné à d'autres offres ni au programme d'anniversaire.

«Un coup monté», clame la famille de Jorge Leite

ANDRÉ CÉDILOT
LISBONNE, Portugal

Quelle que soit la décision que rendront aujourd'hui les juges du tribunal judiciaire de Vila Franca de Xira, les membres de la famille de l'ex-policier Jorge Leite affirment qu'il s'agit d'un « coup monté » et que ce procès pour corruption n'aurait jamais dû avoir lieu.

Sa femme en veut surtout à la GRC qu'elle accuse d'avoir harcelé et poursuivi son mari jusque dans son pays natal pour sauver la face à la suite des agissements douteux de l'inspecteur Claude Savoie. « Ils n'avaient pas de preuves pour l'accuser au Canada, c'est pourquoi ils ont fait pression sur le Portugal », soutient Maria Almeida Leite.

D'une voix nerveuse, elle dit que son mari avait plutôt commis une erreur « en acceptant de jouer le jeu de Savoie, le seul dont on sait vraiment qu'il était corrompu », a-t-elle dit, reprenant en quelque sorte la thèse défendue par Leite lors de son procès de deux jours, la semaine dernière.

Comme lui, Mme Leite affirme avoir quitté le Canada avec ses deux filles « parce qu'on en avait soupé de tout ce qui se passait et qu'on voulait vivre normalement ». À la demande de Me Luisa Seco, qui représente son mari, elle a coupé là un bref entretien avec les journalistes.

Le frère de l'accusé, Carlos Leite, 51 ans, qui vivait lui aussi au Canada en 1991, s'est fait plus cinglant. « La GRC nous a carrément chassés du pays pour étouffer l'histoire Savoie », a-t-il affirmé. Il se défend bien d'avoir été mêlé au trafic de drogue, même si, au cours du procès, il a lui aussi été associé à la « marraine » du cartel de Cali à Montréal, Ines Barbosa.

« J'ai été son chauffeur pendant deux semaines. J'ai tout laissé tomber dès que j'ai su ce qu'elle faisait », a-t-il dit, tout en reconnaissant qu'il avait déjà été inculpé pour des affaires de vol et de fraude en France et au Portugal.

Selon le témoignage des enquêteurs de la GRC, Carlos Leite était présent au bar de la rue Crescent quand son frère Jorge, alors policier, a rencontré l'un des hommes clés du gang colombien montréalais, Fernando Garzon, le 7 mai 1991. Soupçonnant que Leite jouait double jeu, les policiers fédéraux ne l'ont plus lâché d'une semelle jusqu'à ce qu'il s'enfuie au Portugal, une semaine plus tard.

Déjà spectaculaire en soi, l'affaire a pris des proportions inattendues après que la GRC eut découvert que le patron de Leite à la brigade des stupéfiants, Claude Savoie, était lui aussi corrompu. Mais d'après l'enquête interne, il n'y aurait aucun lien direct entre les deux affaires, Savoie étant pour sa part à la solde du chef du Gang de l'ouest, Allan Ross.

Jorge Leite doit connaître aujourd'hui la décision des trois juges.

Selon l'inspecteur Yves Roussel, qui a témoigné au procès, ni Leite ni Savoie n'étaient au courant que l'un et l'autre avaient les mains sales. Savoie, qui s'est suicidé en décembre 1992 au quartier général de la GRC à Ottawa, aurait touché 200 000 $, tandis que Leite aurait reçu environ 500 000 $ d'Ines Barbosa, de mars à mai 1991.

Au procès, Leite a admis avoir refilé des informations à des trafiquants colombiens en échange de 45 000 $ et d'une voiture. Il soutient avoir agi à la demande de Savoie dans le cadre d'une mission d'infiltration ultra-secrète de trafiquants colombiens. « J'ai tout fait à la connaissance de Savoie, et je lui ai remis tout l'argent », a-t-il dit. Quant à la Toyota Previa, il affirme l'avoir gardée et même ramené avec lui au Portugal, « car c'était mon salaire pour les services rendus afin de gagner la confiance du gang ».

Forte d'une abondante « preuve circonstancielle » compilée dans pas moins de six pays, la GRC a pour sa part tenté de démontrer que Leite a agi pour son propre compte à l'insu de tous ses collègues, incluant Savoie.

Advenant que Leite soit déclaré coupable, le procureur du ministère public, João Parracho, a réclamé trois ans de prison. Il ne s'est toutefois pas opposé à une peine avec sursis, c'est-à-dire à être purgé dans la communauté, « étant donné les doutes qui persistent quant au rôle exact de Savoie ».

Les trois juges qui ont entendu la cause feront connaître leur décision par écrit aujourd'hui.

Deux femmes s'avouent coupables d'une fraude de quatre millions

YVES BOISVERT

Avec la complicité d'une gestionnaire de portefeuilles du Trust Royal, une aide-malade a détourné plus de quatre millions de dollars du compte de la vieille dame dont elle s'occupait.

L'ex-gestionnaire, Susan Young, 43 ans, s'est avouée coupable vendredi d'une fraude de 4,1 millions. L'aide-malade, Jeanette Arsenault, 65 ans, a plaidé coupable hier, mais elle a des trous de mémoire. La Couronne a donc dû faire la preuve de l'ampleur de la fraude devant le juge Louis Legault, de la Cour du Québec.

Quelque 4,7 millions sont sortis du compte de Mme Alma Decelles, une quasi-centenaire, entre 1991 et 1993. Le Trust en a récupéré 3,2 millions. La fraude a été mise au jour lors de l'achat du Trust par la Banque Royale. Plusieurs comptes avaient alors été analysés.

Apparemment, Mme Arsenault avait convaincu Mme Young qu'elle avait la permission de Mme Decelles pour retirer de l'argent pour ses soins. Mais quand les retraits ont atteint le demi-million, Mme Young s'est inquiétée...

Selon sa version, elle a réalisé seulement à ce moment la fraude, mais craignait de perdre son emploi pour cause de négligence et a laissé couler l'argent dans l'espoir de voir Mme Arsenault la rembourser.

C'est que Mme Arsenault jouait au Casino, où elle avait le statut de VIP. Elle ramenait au Trust une bonne proportion des sommes retirées et n'a pas conservé grand chose, sauf quelques bijoux (pour 11 000 $) et des vêtements. Mme Young, quant à elle, dit n'avoir pas touché un sou.

Cette dernière reviendra au palais de justice de Montréal le 30 mars, devant la juge Céline Lamontagne, pour le débat sur la peine à lui infliger, tandis que Mme Arsenault revient devant le juge Legault le 29 mars.

Enquête sur l'avalanche de Kangiqsualujjuaq en février

Presse Canadienne
KANGIQSUALUJJUAQ

Une enquête publique sur l'avalanche du jour de l'An qui a fait neuf morts à Kangiqsualujjuaq s'ouvrira le mois prochain, a annoncé hier le dirigeant du gouvernement inuit régional.

La date exacte de l'enquête n'est pas encore connue, mais ce sera en février, a indiqué M. Johnny Adams, président du gouvernement régional Kativik.

C'est le coroner Jacques Bérubé qui présidera l'enquête, laquelle devrait durer plusieurs mois.

M. Adams a fait savoir qu'il avait discuté de l'enquête la semaine dernière avec le ministre de la Sécurité publique, M. Serge Ménard. Il a révélé que la population de Kangiqsualujjuaq avait demandé que l'enquête se tienne dans la communauté, pour que les gens puissent y assister et y participer.

Le ministre Ménard lui a dit que son gouvernement s'efforcerait de répondre au souhait des Inuits, a-t-il ajouté.

L'avalanche s'est abattue sur le gymnase de l'école élémentaire, ensevelissant des résidants de l'endroit qui s'y étaient réunis pour fêter l'arrivée de la nouvelle année.

À compter du **vendredi 22 janvier**, la programmation de la Première Chaîne
ne sera plus diffusée à la fréquence 690 sur la bande AM.
Les auditeurs et auditrices qui pourraient avoir de la difficulté à nous capter
sont invités à communiquer avec le Service à l'auditoire au numéro suivant : (514) 597-6000.

2718657

Têtes d'affiche

■ C'est lors d'un gala en avril, sous la présidence d'honneur de Gilles Laroche, président du conseil d'administration de Québec Téléphone, que seront connus les lauréats du concours des Octas de la Fédération de l'informatique du Québec. Les candidatures d'entreprises, organismes et personnes ayant contribué à une innovation dans le domaine des technologies de l'information et des communications peuvent être soumises jusqu'au 15 mars. Renseignements : 287-9811 et le site web de la fédération.

■■■

■ Le Défi sportif des athlètes handicapés compte tirer un profit important d'un spectacle mettant en vedette Lise Dion, Michel Rivard et Zachary Richard. Ce spectacle aura lieu le 16 mars à la Place des arts. Coût : 175 $ et 35 $. Renseignements : 933-2739.

Lise Dion

■■■

■ Les parents qui éprouvent des difficultés dans leurs relations avec leurs enfants, et qui se laissent parfois emporter par la colère, peuvent compter sur un centre d'intervention téléphonique constant, la *Ligne parents*, au 288-5555, ou 1-800-361-5085 pour l'extérieur de Montréal. Ce service était autrefois connu sous l'appellation de « Parents anonymes ».

■■■

■ Le service canadien d'écoute téléphonique, Jeunesse j'écoute, a dix ans cette année et sa porte-parole, la comédienne Johanne McKay, profitera de l'occasion pour visiter les écoles secondaires du Québec pour mieux faire connaître ce service offert aux jeunes de quatre à vingt ans. En plus de répondre aux problèmes auxquels sont confrontés les jeunes (violence, abus, sexualité) les professionnels de Jeunesse j'écoute fournissent de l'information sur les sujets qui préoccupent les jeunes. Rens. : 1-800-668-6868.

Johanne McKay

■■■

■ Les amicales des soeurs de Sainte-Anne sont à la recherche des personnes ayant acquis savoir et éducation chez les soeurs de Sainte-Anne, afin de participer à une rencontre tenant lieu d'activité bénéfice pour le Centre au Puits (centre de jour pour adultes aux prises avec la solitude et l'isolement). La rencontre aura lieu le 25 avril, au local de l'oeuvre, au 4240, rue Drolet, Montréal. Rens. : 843-5004.

■■■

■ Les organismes sans but lucratif ayant des obligations à titre d'employeurs pourront profiter d'une session de formation sur leurs obligations, offerte par le Service des sports, des loisirs et du développement social de la Ville de Montréal. Le tout aura lieu le 9 février, au Centre du Plateau (2275, boulevard Saint-Joseph Est). Coût : 23 $. Renseignements : 872-6348.

■■■

Robert Chevrier

■ Le distributeur de produits de plomberie et de matériel électrique Westburne et ses employés viennent de remettre leur contribution à Centraide du Grand Montréal (28 500 $). C'est le président et chef de la direction de Westburne, Robert Chevrier, accompagné des solliciteurs d'entreprises (Nedco, Westburne Québec et Réfac), qui a remis le don à Roland Rocheleau, délégué de Centraide.

■■■

■ Richard Boivin, chef du département de langue et de littérature du cégep de Chicoutimi, vient d'être élu président du Salon du livre du Saguenay/Lac-Saint-Jean. Les autres membres du conseil d'administration de la société sont : Maude Boudreault, vice-présidente ; Matthieu Dugal, secrétaire ; Danielle Dubé, Diane Perron, Réal Payette, Marthe Plourde et Alain Dassylva, directeurs.

■■■

■ Au fil des mots, un groupe d'alphabétisation de Laval (secteur est) offre une nouvelle session d'ateliers de lecture et de calcul de base à l'intention des adultes. Renseignements : (450) 665-9612.

Adressez vos communiqués à:
Têtes d'affiche
La Presse, 7, rue St-Jacques
Montréal H2Y 1K9

Denis LAVOIE

L'opposition à l'hôtel de ville a besoin du soutien des mouvements sociaux

MARIE-CLAUDE GIRARD

Si elle ne prend pas sa source dans les mouvements sociaux, si elle n'est pas appuyée par une opposition forte des citoyens, l'opposition à l'hôtel de ville de Montréal n'a aucun pouvoir sur les décisions du comité exécutif.

C'est en tout cas ce que constatent plusieurs participants à un débat organisé dimanche par le Forum sur la citoyenneté, la vie urbaine et la société (FOCUS), un nouveau regroupement progressiste qui se veut neutre et apolitique. Formé au lendemain des élections municipales, il est ouvert tant aux militants des formations politiques progressistes qu'aux membres d'organismes sociaux, communautaires et syndicaux. Le débat de dimanche avait pour thème « Quelle opposition à Pierre Bourque et Montréal inc. ? »

Selon un des panélistes, Marcel Sévigny, conseiller indépendant de Pointe-Saint-Charles, il ne faut pas non plus compter sur les onze conseillers de l'opposition pour former une seule force progressiste. « Oubliez-ça. Les divergences idéologiques sont telles... elles sont aux antipodes », a-t-il dit.

« Il est illusoire de compter sur l'opposition parlementaire. M. Bourque a fait essentiellement ce qu'il voulait », dit-il. Lorsque le maire a perdu la majorité au conseil, ses projets ont seulement été retardés, ajoute le conseiller. « Sans l'opposition sociale, l'opposition parlementaire n'aura pas d'impact. »

Lorsque la question de la privatisation de l'eau a fait surface, c'est la Coalition montréalaise pour un débat public sur l'eau qui a fait le véritable travail d'opposition, note Arthur Sandborn, président du Conseil central de Montréal de la CSN, qui s'exprimait dimanche en son nom personnel. L'opposition aurait avantage à s'allier beaucoup plus aux mouvements sociaux, dit-il. En fait, tant qu'on ne réformera pas le système politique pour que la représentation soit proportionnelle, la politique municipale ou provinciale n'intéresse pas Arthur Sandborn.

Durant ses années au pouvoir, le RCM n'a pas rebâti ses liens avec les mouvements syndicaux et populaires, estime pour sa part François Saillant, du Front d'action populaire en réaménagement urbain.

Plusieurs membres du Rassemblement des citoyens de Montréal ont pris part au premier débat de FOCUS Montréal. Le président du RCM, Abe Limonchik, a d'ailleurs fait un bilan détaillé des « guerres fratricides » qui ont frappé son parti au cours des 18 mois qui ont précédé les élections. Selon lui, ces déchirements ont conduit à l'éclatement de la coalition progressiste qui subsistait à Montréal.

FOCUS Montréal a été fondé avant Noël par un petit groupe comprenant Linda Berthelot, une travailleuse sociale qui s'est présentée pour le RCM aux dernières élections, et Laurent Spirati, qui a présidé le comité du programme du RCM. Le conseiller indépendant Marcel Sévigny et Dimitri Roussopoulos, un militant du Montréal écologique qui a rallié le RCM, jouent un rôle de conseillers auprès du FOCUS. Ce n'est ni un mouvement politique ni l'amorce d'un parti. Ses fondateurs souhaitent contribuer au rassemblement des forces de gauche, en leur ouvrant un lieu de discussion neutre.

SALON de L'AUTO
International de Montréal
du 22 au 31 janvier 1999
au Stade olympique

Participez au GRAND CONCOURS du Salon International de l'Auto de Montréal
Plusieurs prix à gagner

1er prix
Une Toyota Rav 4 1999 à traction intégrale
Offerte par votre concessionnaire TOYOTA
Une valeur de 24 860 $

2e prix
Une Kawasaki Vulcan 800, édition spéciale CIEL-FM
Offerte par MOTO SPORT RIVE-SUD et CIEL 98,5 FM
Une valeur de 9 229 $

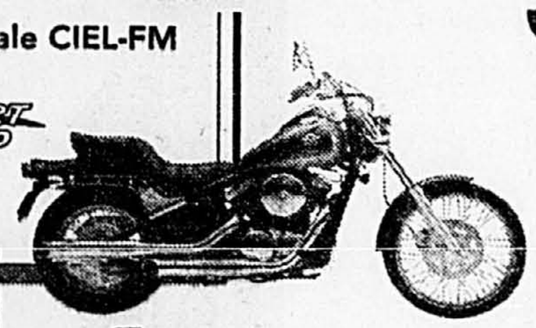

3e prix
Un voyage d'une semaine pour 2 personnes, formule « tout inclus », à Huatulco, au Mexique.
Offert par CKAC 730 Radio Média, Le pouvoir des mots
Une valeur de 5 000 $

4e prix
Un cinéma maison complet comprenant un téléviseur 50" Hitachi, un système de son 7 morceaux Pioneer et un vidéo de marque Hitachi.
Offert par BRAULT & MARTINEAU
Une valeur de 4 000 $

5e prix
Une montre Omega, Seamaster GMT
Offerte par J. Omer Roy & Fils Ltée, Joailliers — Horlogers depuis 1919
Une valeur de 2 800 $

6e prix
POUR 10 GAGNANTS ! Chacun des 10 gagnants recevra un téléphone « Parlez à la carte » incluant un téléphone analogique Mitsubishi, une carte « Parlez à la carte » de 60 minutes et un chargeur rapide.
Offerts par CANTEL AT&T
Valeur totale des 10 prix 1 500 $

7e prix
POUR 4 GAGNANTS ! Chacun des 4 gagnants recevra un certificat-cadeau pour faire teinter les vitres d'un véhicule de promenade ou commercial (compacte, sous-compacte, intermédiaire, minivan ou utilitaire).
Offerts par Deki Vitres teintées
Valeur totale des 4 prix 1 000 $

8e prix
POUR 2 GAGNANTS ! Chacun des 2 gagnants recevra une fin de semaine de ski pour 2 personnes à Owl's Head, incluant 2 nuits dans un condo et les billets de ski.
Offertes par Owl's Head et 92 Lite Rock 92,5 FM
Valeur totale des 2 prix 800 $

HEURES D'OUVERTURE
Du vendredi 22 au samedi 30 janvier : 11 h à 23 h
Le dimanche 31 janvier : 11 h à 20 h
Chaque jour, la billetterie fermera ses guichets 2 heures avant la fermeture du Salon.

En collaboration avec : CANTEL AT&T, La Presse

PRIX DES BILLETS (taxes incluses)
Adultes : 9,50 $
Étudiants, âge d'or, groupes de 20 personnes et plus, détenteurs de la carte ACCÈS MONTRÉAL : 7,50 $
Enfants de 6 à 12 ans accompagnés d'un adulte : 3,50 $
Enfants de moins de 6 ans : GRATUIT

Une réalisation de la Corporation des Concessionnaires d'Automobiles de Montréal inc.
Pour plus de renseignements sur le Salon consultez notre site www.salon-auto.com

Le Salon International de l'Auto de Montréal
Déposez ce coupon dûment complété au Salon International de l'Auto de Montréal ou postez-le à : La Presse, C.P. 11054, Succ. centre-ville, Montréal (Québec) H3C 4Z1 Les coupons postés à La Presse doivent être reçus au plus tard le 29 janvier 1998, avant 17 h 59. Les fac-similés à la main sont acceptés.
Nom : _____
Adresse : _____
Ville : _____ Code postal : _____
Tél. (rés.) : _____ Tél. (bur.) : _____ Courriel : _____
Âge : _____ Question d'habileté mathématique : 25 + 36 - 30 : _____
Le tirage aura lieu à l'emplacement du concours du Salon International de l'Auto de Montréal, le dimanche 31 janvier 1999 à 20 h. Les règlements du concours sont disponibles au Salon International de l'Auto de Montréal et à La Presse. Âge minimum requis pour participer : 18 ans.
2712951

Au coeur du Vieux-Québec

Forfait ski
À partir de 123$ taxes en sus
Pour 2 personnes
• 1 nuit à l'hôtel pour 2 personnes
• 2 billets de ski pour une journée à Stoneham
• 20% de rabais sur le total de la facture de votre dîner du soir à « La Table du Manoir »
• Accès à la piscine intérieure/sauna et club santé
• Forfait Le Massif: à partir de 129$
• Forfait Mont-Sainte-Anne: à partir de 139$
Renseignez-vous sur nos autres forfaits
FORFAITS DISPONIBLES EN CERTIFICATS-CADEAUX
HÔTEL Manoir Victoria
CACHET UNIQUE SERVICES RECHERCHÉS
44, Côte du Palais, Vieux-Québec (Québec) G1R 4H8
Tél. : (418) 692-1030 Téléc. : 692-3822
www.manoir-victoria.com admin@manoir-victoria.com
1 800 463-6283
2714495

L'ÉQUIPE SPINELLI
Spinelli a votre Nissan... au meilleur prix !
#1 au Québec en volume pour une 3e année consécutive.

279$*/m.

Altima GXE
• 150 ch • 4 vit. trans. auto • A/C • Groupe électrique
Et beaucoup plus...

369$*/m.
Maxima ES
• 190 ch V6 • Climatiseur avec régulateur auto.
• Groupe électrique • Et beaucoup plus...

NOUVELLE
369$*/m.

Quest GXE
• 2 portes coul. • A/C • Groupe électrique
Et beaucoup plus...

Notre engagement d'équipe
Meilleur prix garanti • Privilèges d'échange • Primes fidélité • Meilleur service garanti

SPINELLI NISSAN
345, boul., Brunswick, Pointe-Claire
(Face au centre commercial Fairview)
514 697-9141
1 888 697-9141
www.spinelliauto.com

Ce que vous devez savoir : Transport et préparation inclus. Acompte ou échange équivalent de 1999$ pour Altima et Quest, 1495$ pour Maxima. Location 48 mois. Limite de 72 000 km. 0.10$ - 0.15$ / km extra. Immatriculation, taxes et assurance en sus. Cette offre s'adresse aux particuliers accrédités. Premier et dernier paiements requis. Vous pouvez aussi louer sans dépôt initial. Offre valide sur véhicules en inventaire seulement.
2718505-M 2718508

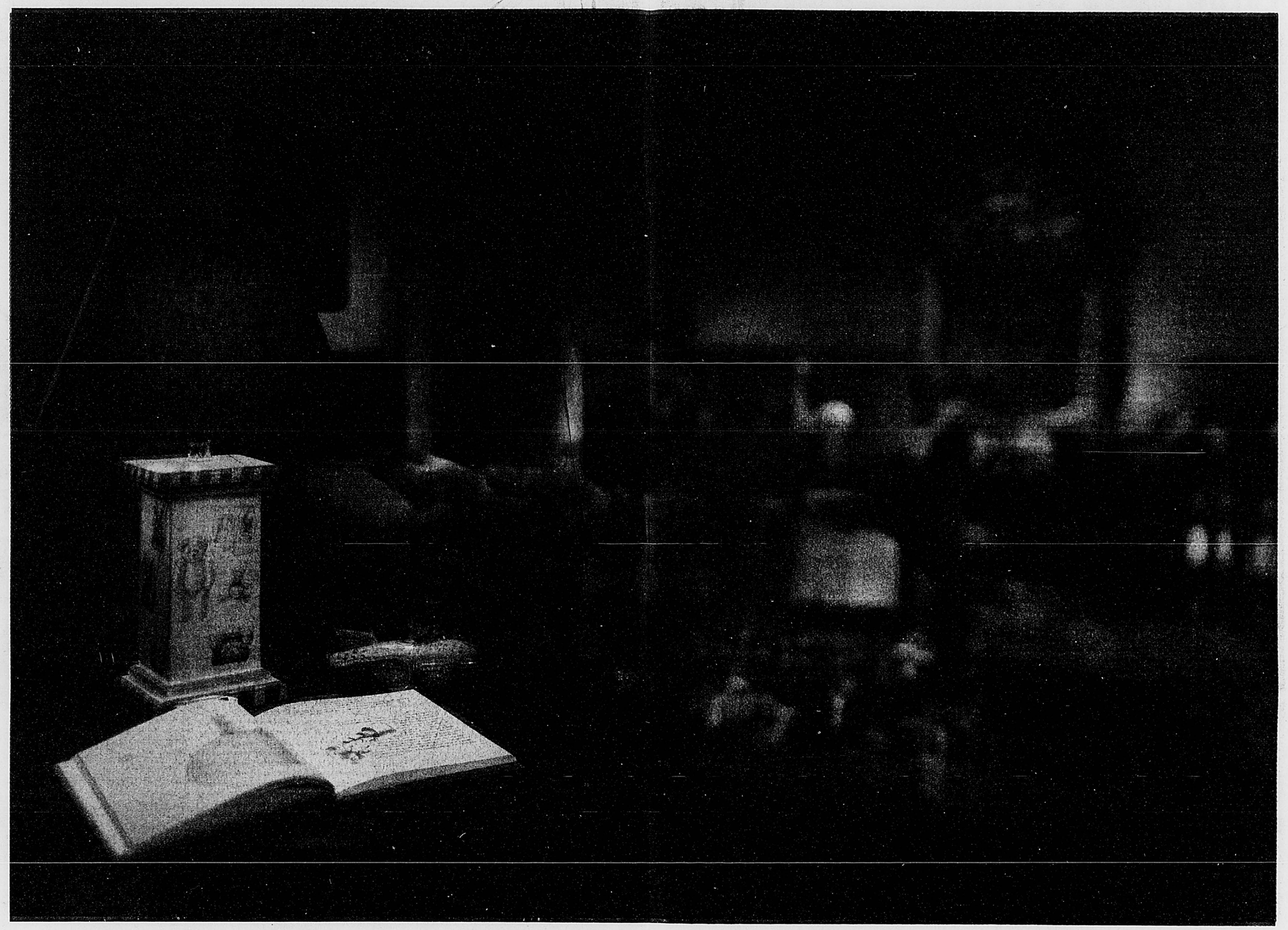

l'importance des choix

avoir son nom sur toutes les lèvres

ou être aimé *des proches*

faire un coup d'éclat

ou faire discrètement sa part

affronter la

terre entière

ou s'occuper

des personnes que l'on aime

et si nous ne prenions plus le temps
de défendre les causes qui nous sont chères
cela changerait-il quelque chose ?
recevriez-vous un aussi bon service ?
seriez-vous aussi bien traité ?
pourriez-vous aller aussi loin
et partir aussi souvent ?
compteriez-vous autant ?
c'est ce que nous nous demandons,
tous les jours.

Canadien

Le nouveau curateur public créera des points de service dans certains hôpitaux

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

Afin de se rapprocher des personnes qu'il représente, le nouveau curateur public, Pierre Gabrièle, entend créer des points de service dans les hôpitaux où ses pupilles sont particulièrement nombreux.

Cette mesure fait partie du plan de redressement qu'il souhaite compléter d'ici la fin de 1999 afin de remettre sur ses rails une institution critiquée sévèrement, en 1997-98, par le Protecteur du citoyen et le Vérificateur général.

Entré en fonction à la mi-octobre, M. Gabrièle a rapidement constaté, comme son prédécesseur Juliette Bailly, que la restructuration des activités du curateur ne se ferait pas en criant ciseau. « M. Tout-le-Monde ne perçoit pas l'ampleur de la réorganisation à faire, a-t-il confié à *La Presse* en entrevue à ses bureaux montréalais, hier. Ça ne se fait pas en trois ou quatre mois, ça va prendre toute l'année 1999. »

M. Gabrièle souhaite procéder à une décentralisation de plusieurs des responsabilités du curateur public, notamment par la création de quatre directions territoriales — Montréal, Sud (Estrie et Montérégie), Nord (Outaouais, couronne Nord, Mauricie et Abitibi-Témiscamingue) et Est. « Présentement, presque tout le personnel est à Montréal », déplore-t-il.

Des « points de services géographiques », dont certains situés dans les établissements de santé où le nombre de personnes sous curatelle publique le justifie (les hôpitaux psychiatriques, par exemple), relèveraient des directions régionales, a expliqué M. Gabrièle. Les employés du curateur qui y travailleraient auraient pour mission d'identifier les besoins des personnes représentées et de vérifier la pertinence des plans de services préparés pour elles, de s'occuper de leurs menues dépenses, etc. Le consentement aux soins, par contre, dépendra du curateur lui-même et des médecins qu'il emploie, qui offriront un service de garde en tout temps.

Le curateur public entend aussi faire inspecter tous les ans les hôpitaux où vivent ses protégés, comme cela a été fait à Rivière-des-Prairies cet automne. « Je vais maintenir des visites d'établissement par des personnes de l'extérieur. Ça va me permettre d'avoir l'opinion de gens qui gardent une distance par rapport à l'établissement », a indiqué M. Gabrièle. Des inspections sont aussi à prévoir dans les centres d'hébergement publics et privés.

Tout ça nécessitera l'ajout de personnel chez le curateur, qui compte présentement 283 employés. « Il va falloir engager des travailleurs sociaux, des médecins, des infirmières », de dire M. Gabrièle. Combien ? Le curateur reste muet en attendant le verdict du Conseil du Trésor, mais laisse entendre que ce pourrait être davantage que la centaine d'employés supplémentaires qu'avait réclamés l'ancienne curatrice, Mme Bailly.

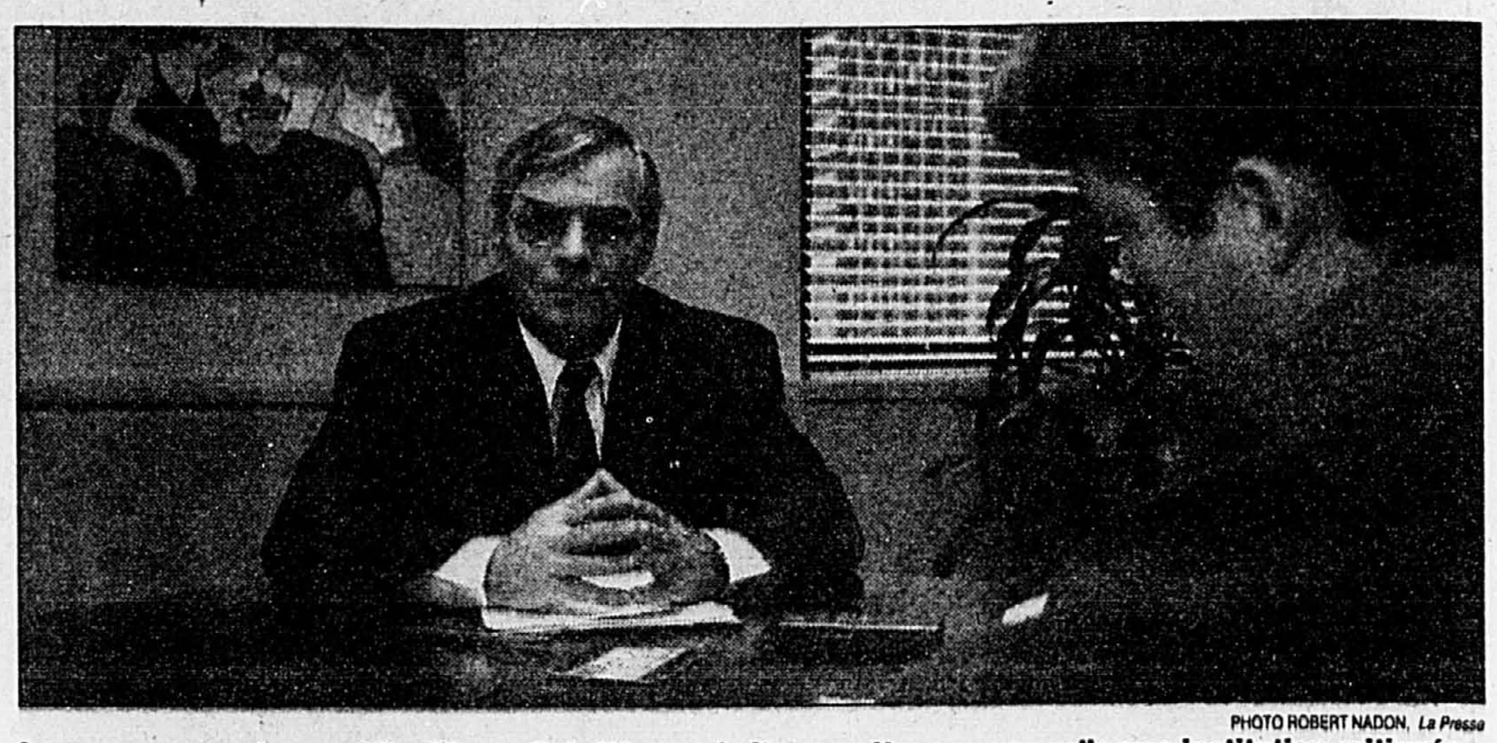

PHOTO ROBERT NADON, *La Presse*

Le nouveau curateur public, Pierre Gabrièle, souhaite remettre sur ses rails une institution critiquée sévèrement en 1997-98.

Soucieux par ailleurs de recentrer la mission du curateur public sur la protection des personnes, M. Gabrièle envisage de sous-traiter la gestion des biens de ses pupilles à des organismes publics ou privés. Il suggère par exemple de confier à la Caisse de dépôt et placement la gestion des placements, ou encore d'aller en appel d'offres pour l'administration des 400 immeubles qui sont sous la responsabilité du curateur public.

« Si la Caisse peut gérer les placements de 7,5 milliards de la CSST, elle peut certainement gérer les nôtres, qui sont de 240 millions », soutient M. Gabrièle.

À plus court terme, il espère régler, d'ici le début mai, 41 dossiers litigieux qui font l'objet d'un examen par l'expert-comptable Claude Tremblay. L'avocat François Aquin doit pour sa part remettre au début février son rapport sur les correctifs nécessaires afin de réparer les pertes financières que pourraient avoir subies les personnes sous curatelle publique.

Un service des plaintes a aussi été mis sur pied et devra traiter les plaintes en moins de 50 jours. Les signalements devront par ailleurs faire l'objet d'un suivi dans les 48 heures.

M. Gabrièle promet de mener à terme son mandat de cinq ans. « Je suis là pour mettre de l'ordre dans la cabane et consolider les nouvelles façons de faire, pour que ça devienne irréversible à la fin de mon mandat », dit-il.

Bell entend faire preuve de souplesse avec les téléphonistes

CLAUDE-V. MARSOLAIS

Afin de minimiser l'impact de la vente à une entreprise américaine de son service qui emploie les 2400 téléphonistes affectées à l'assistance annuaire, Bell Canada se dit prête à envisager pendant deux à trois ans une participation majoritaire dans une nouvelle compagnie a être créé avec Excell Global Services.

« Cette option permettrait de réduire les salaires des employées de façon graduelle et non pas de façon soudaine comme il était prévu à l'origine », a indiqué hier Jean Monty, président du conseil et chef de la direction.

Quant à savoir si cette nouvelle compagnie relèvera du Code canadien du travail ou des lois du travail du Québec et de l'Ontario, M. Monty a dit qu'il s'agissait d'une matière négociable avec le syndicat.

Bell envisage d'introduire une clause discriminatoire dans la nouvelle convention permettant ainsi de maintenir pendant un certain temps deux catégories salariales, l'une pour les téléphonistes actuellement à l'emploi de la société et l'autre pour les futures employées. La société envisage également d'offrir des indemnités de préretraite aux employées plus âgées et des indemnités de cessation d'emploi à celles qui voudront partir. À ce sujet, M. Monty a dit ne pas comprendre les affirmations syndicales selon lesquelles Bell refuse d'accorder de telles indemnités. « Nous nous sommes assis avec le syndicat lorsqu'il a été question de nous séparer des techniciens. Nous ferons de même avec les téléphonistes », soutient-il.

De même aussi, Bell s'engage à assumer les frais de déménagement des employées qui seront appelées à travailler dans les dix centres du Québec et de l'Ontario au lieu des 55 centres actuels.

Le chef de la direction a soutenu que Bell Canada n'avait pas l'intention de reculer face à son intention de se départir du service d'assistance annuaire et que la compagnie n'entendait pas se présenter devant le Conseil canadien des relations de travail ou le CRTC pour défendre sa décision.

« L'avènement de la concurrence a accéléré le rythme du changement dans l'industrie et Bell doit demeurer à l'avant-garde si elle veut poursuivre sa croissance », constate-t-il.

Enfin, Bell a demandé au ministre fédéral du Travail de nommer un conciliateur afin de faciliter la négociation d'une entente avec le syndicat.

Deux années de vaines négociations avec le gouvernement fédéral et nous attendons toujours!

En tant que « travailleurs manuels » du gouvernement fédéral, nous tentons de négocier
la fin de la discrimination salariale.

Mais le gouvernement fédéral dit : « On s'en fiche ».

Plus des deux tiers des 14 000 membres de notre groupe, y compris les employé-e-s des hôpitaux fédéraux, touchent des taux de rémunération différents, selon leur lieu de résidence.

La plupart des autres employé-e-s de la fonction publique ne subissent pas cette discrimination.

Et cette discrimination ne s'applique ni aux député-e-s ni aux sous-ministres.

Pourquoi serions-nous traités différemment?

L'attitude insensible de notre employeur nous a forcés à prendre ces mesures. Plusieurs d'entre nous seront en grève, mais nous ferons tout ce que nous pouvons pour ne pas trop incommoder nos patients.

Il est temps que le fédéral traite tous ses employé-e-s de façon égale.

Appelez votre député-e fédéral et demandez-lui pourquoi le gouvernement refuse de mettre fin à cette discrimination salariale.

Fair Pay All the Way to the Bank — Des salaires décents... maintenant

Pour information additionnelle au sujet de notre grève, composez le 1-888-655-5111, ou visitez notre site Web: http://www.psac-afpc.com

Un message des employé-e-s de la fonction publique fédérale qui sauvent des vies grâce à la recherche et au sauvetage, qui travaillent dans des hôpitaux et dans des pénitenciers fédéraux et dans des parcs nationaux, qui sont des gens de métier et du personnel de soutien, qui exploitent des phares, et, qui sont des pompiers aux bases de la Défense nationale et dans certains aéroports.

AFPC PSAC

2718685-M 2718685

Des victimes du cancer de l'utérus poursuivent deux hôpitaux britanniques

Agence France-Presse
LONDRES

Plusieurs femmes victimes du cancer de l'utérus ont traîné hier devant les tribunaux deux hôpitaux britanniques accusés de graves négligences dans les dépistages, après l'un des plus grands scandales du très décrié système de santé publique du pays.

C'est la première fois que des malades victimes d'une erreur de dépistage du cancer de l'utérus poursuivent en justice des établissements du National Health Service. Et « c'est probablement l'un des procès les plus retentissants jamais intenté contre le NHS », reconnaissait hier le ministère de la Santé.

Sandra Penney, Helen Palmer et Lesley Cannon ont un peu plus de trente ans et ne peuvent plus avoir d'enfants. Faute du dépistage de leur cancer par les hôpitaux poursuivis, qui avaient pourtant effectué des examens, elles ont dû subir l'ablation de l'utérus.

Huit femmes, victimes elles aussi d'erreurs de dépistage, sont mortes. Et plus de 90 000 avaient été rappelées d'urgence entre 1990 et 1995 pour subir de nouveaux tests après la découverte des négligence des hôpitaux.

Cette affaire a déjà coûté cher aux finances publiques. Après la publication d'un rapport officiel accablant sur les erreurs des laboratoires, 45 femmes avaient demandé des dommages-intérêts et obtenu au total « près d'un million de livres » (2,5 million de dollars), selon le ministère. La facture pourrait cette fois s'élever à plusieurs millions de livres pour le NHS, qui vient d'en payer près de 10 millions.

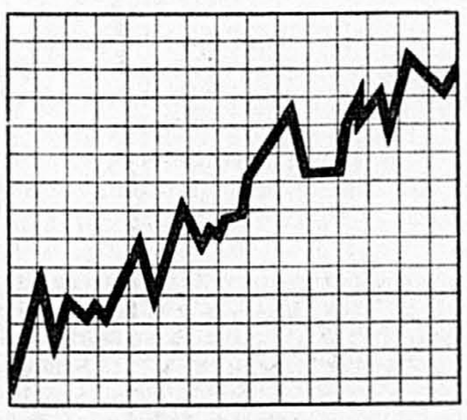

FIG. A

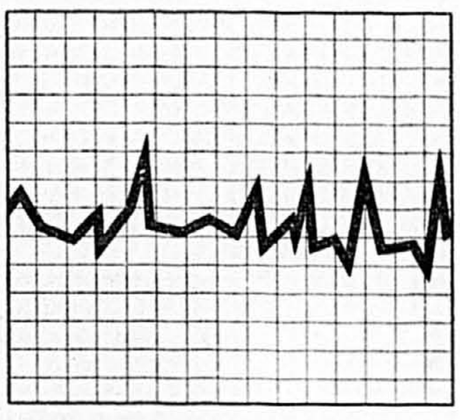

FIG. B

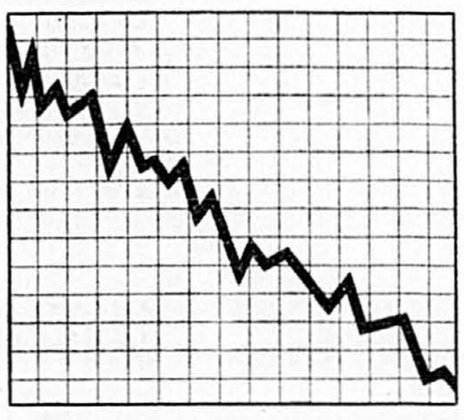

FIG. C

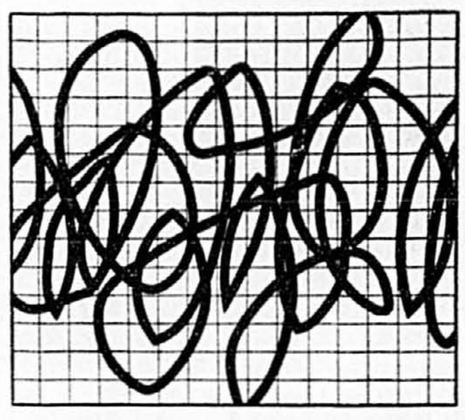

FIG. D

QUELLE QUE SOIT L'HUMEUR DU MARCHÉ, UNE BONNE RETRAITE PASSE PAR UNE BONNE STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT DANS NOS FONDS COMMUNS.

Marché à la hausse. Marché à la baisse. Marché changeant qui échappe aux prédictions des analystes. Dans tous les cas, l'investisseur à long terme finira par y trouver son compte. Et la meilleure façon d'y arriver est d'accepter le fait que les fluctuations à court terme n'ont que peu d'effet sur la sécurité financière à long terme.

Un portefeuille équilibré qui reflète vos objectifs de placement, votre niveau de confort et vos perspectives d'investissement dans l'avenir, vous aidera à tenir le coup à long terme.

Demandez-nous le Planificateur-placements. Cet excellent outil de travail vous permettra de déterminer le genre de placements qui convient exactement à vos besoins: soit un choix équilibré entre des placements plus conservateurs, des actions canadiennes et des placements étrangers. Nous sommes en mesure de vous proposer des stratégies d'investissement qui vous rendront la vie plus facile. Et qui vous aideront à garder votre calme, quelle que soit l'humeur du marché.

FONDS RECOMMANDÉS POUR L'ANNÉE 1999

Si vous vous rangez du côté des investisseurs plus conservateurs, les fonds suivants devraient vous intéresser:

- Fonds de revenu mensuel Royal
- Fonds équilibré Royal
- Fonds de croissance équilibré Royal

Pour les investisseurs qui cherchent à profiter de la croissance économique du pays, ces fonds diversifiés sur le marché canadien sont une excellente solution à long terme:

- Fonds d'actions canadiennes Royal
- Fonds Indiciel Canadien Royal
- Fonds Indiciel Stratégique Canadien Royal

Pour les avantages que représentent les placements étrangers et pour maximiser votre potentiel d'investissement, les fonds suivants sont tout à fait indiqués pour une saine diversification de votre portefeuille:

- Fonds équilibré international Zweig
- Fonds Indiciel REER Américain Royal (100% admissible au REER)
- Fonds de croissance européen Royal

Pour en savoir plus sur nos stratégies de placement en prévision de votre retraite, venez rencontrer un de nos spécialistes en placements dans n'importe quelle succursale de la Banque Royale ou du Trust Royal, ou contactez notre service Télé-Placements au 1 800 ROYAL-63.

FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL
Membre du Groupe Financier Banque Royale®

VOTRE AVENIR COMMENCE BIEN

Les fonds communs de placement Royal sont offerts par la société Fonds d'investissement Royal Inc., membre du Groupe Financier Banque Royale. On trouvera des renseignements importants sur les fonds communs de placement dans le prospectus simplifié, dont on peut obtenir un exemplaire dans les succursales de la Banque Royale ou du Trust Royal. Il est important de le lire attentivement avant d'investir. La valeur des parts, de même que les rendements, fluctuent. Ces fonds sont disponibles par l'entremise de notre service Télé-Placements au 1 800 ROYAL-63, d'Actions en direct Banque Royale, maison de courtage à escompte au 1 800 ROYAL-83, de RBC Dominion valeurs mobilières et d'autres courtiers autorisés, ainsi que dans les succursales de la Banque Royale ou du Trust Royal. Les recommandations quant aux fonds ont été fournies par la société Fonds d'investissement Royal Inc. et peuvent changer en fonction de vos objectifs de placement.

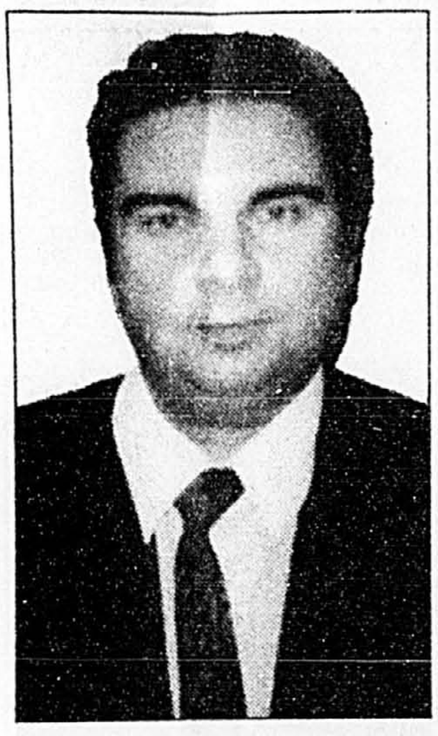

Philippe Leblanc

Un récidiviste accusé d'une fraude de 4,4 millions

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Un résidant de Saint-Sauveur, Philippe Leblanc, a été accusé d'obtention frauduleuse de crédit et de fraude totalisant 4,4 millions de dollars contre la Caisse populaire Sainte-Paule, à Saint-Jérôme.

Entre février 1990 et mars 1992, Leblanc, 36 ans, aurait obtenu huit prêts en fournissant comme garanties de faux baux. Il avait utilisé cet argent pour construire des immeubles à revenus. Mais lorsque le temps de rembourser est venu, il en a été incapable.

La direction de la caisse populaire a donc alerté la police et le dossier a été remis aux spécialistes de l'escouade des crimes économiques de la Sûreté du Québec. Les enquêteurs avaient déjà eu affaire à Leblanc dans le passé pour une autre histoire de fraude pour laquelle il avait été condamné.

Au cours de leur enquête, a expliqué l'agente Isabelle Gendron, des affaires publiques de la SQ, les policiers se sont rendus compte que Leblanc aurait aussi fraudé de 160 000 $ douze commerces de la grande région de Montréal — Lachute, Saint-Eustache, Brossard et Laval —où il avait acheté des matériaux de construction. Leblanc aurait prétendu, en fournissant le nom d'une fausse compagnie, avoir besoin de ces matériaux pour entreprendre des travaux dans des résidences de médecins. Il aurait effectué ces achats en août et septembre 1995 et quand est venu le temps de payer, au bout d'un mois, il ne l'a pas fait. Il aurait utilisé les matériaux pour terminer la construction de sa résidence à Saint-Sauveur.

L'accusé a comparu dernièrement au palais de justice de Saint-Jérôme et il a pu rester en liberté sous condition.

Des médecins anglais craignent une épidémie de cas de cancer imputable à l'amiante

Reuter
LONDRES

Près d'un quart de million d'hommes d'Europe de l'Ouest mourront d'un cancer imputable à l'amiante dans les 35 prochaines années, ont indiqué hier des médecins britanniques.

« Les statistiques font peur », a lancé le professeur Julian Peto, de l'Institut de la recherche sur le cancer, qui a produit l'étude en collaboration avec des collègues de l'École d'hygiène et de médecine tropicale de Londres. « Ce cancer était extrêmement rare, mais se fait de plus en plus commun. »

Le nombre de décès causés par ce type de cancer — qui s'attaque directement aux parois des poumons après une exposition prolongée à l'amiante — devraient passer de 5000, en 1998, à 9000, en 2018. L'épidémie, croit-on, devrait toutefois disparaître vers 2020.

La grande majorité des victimes travaillent en construction, en ingénierie et sur des chantiers maritimes, des secteurs traditionnellement masculins. Il n'existe aucun traitement efficace et peu de gens survivent plus de trois ans après les premières manifestations.

« Ceux pour qui le risque est le plus élevé sont les hommes nés entre 1945 et 1950 », à déclaré M. Peto. Cela s'explique en partie par le fait qu'ils ont commencé à travaillé au moment où l'amiante était très populaire en construction.

Les prédictions de l'étude, publiées dans le *British Journal of Cancer*, sont basées sur des tendances observées en Grande-Bretagne, en Italie, en France, aux Pays-Bas en Allemagne et en Suisse.

M. Peto a indiqué qu'il ignorait quel était le risque pour les hommes nés après 1955, mais que beaucoup d'édifices contiennent toujours de l'amiante. Le risque actuel se présenterait surtout aux charpentiers, plombiers, électriciens et travailleurs de la construction.

Arrêter de fumer ? Pourquoi pas !

C'est la semaine de sensibilisation aux méfaits du tabac

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

Sur le thème « J'arrête ? C'est possible », la Semaine québécoise pour un avenir sans tabac a pris son envol hier à Montréal.

Les organisateurs de cette semaine de sensibilisation aux méfaits du tabac croient que le moment est plus propice que jamais pour réaliser une percée et ramener la proportion de fumeurs au Québec, qui est présentement de 33 %, au niveau des autres provinces canadiennes, soit 28 %.

« Au Québec, le choix de société à l'égard du tabac a été pris, affirme le Dr Marcel Boulanger, président du Conseil québécois sur le tabac et la santé. J'en veux pour preuve le fait que le projet de loi sur le tabac a été adopté à l'unanimité par l'Assemblée nationale, l'été dernier : les gens sont maintenant convaincus que le tabac est un poison qui nuit tant à l'individu qu'à la société. »

Selon le Dr Boulanger, qui participait au lancement de la Semaine en compagnie du porte-parole de l'événement, l'humoriste Pierre Légaré, les fumeurs n'ont jamais eu accès à autant de ressources pour se débarrasser de leur vice.

Après les timbres transdermiques et les gommes à la nicotine, le chlorhydrate de bupropion (Zyban), un produit conçu à l'origine pour lutter contre la dépression, fournit en effet une arme additionnelle à ceux qui veulent cesser de fumer, certaines études démontrant que son utilisation double le taux de succès du sevrage.

Mais, cesser de fumer n'est pas une décision qui s'improvise, rappelle le Dr Boulanger. Il faut se préparer, en réduisant progressivement sa consommation et en fixant une date à laquelle on arrêtera de fumer, par exemple. Plusieurs organismes offrent de la documentation pertinente, dont l'Association pulmonaire du Québec (1-800-295-8111) et la Société canadienne du cancer (1-888-939-3333). Le site Internet Info-Tabac (www.arrete.qc.ca) offre également une mine d'informations et de liens pour ceux qui souhaitent écraser.

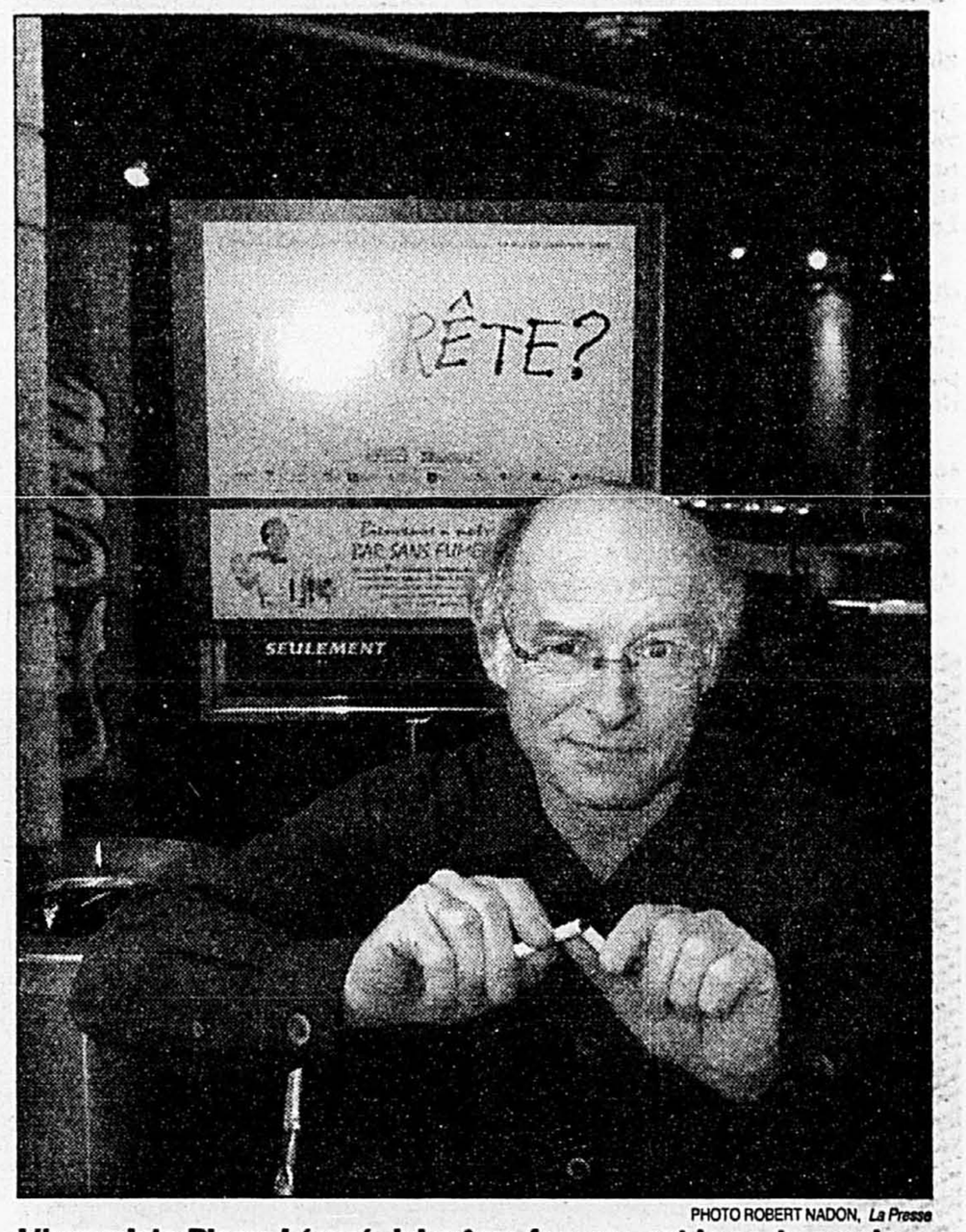

PHOTO ROBERT NADON, *La Presse*

L'humoriste Pierre Légaré, lui-même fumeur, est le porte-parole de la Semaine québécoise pour un avenir sans tabac.

Le Canada se cherche des alliés dans la guerre des magazines l'opposant aux É.-U.

Presse Canadienne
OTTAWA

Le Canada se cherche des alliés dans le conflit commercial qui l'oppose aux États-Unis concernant l'industrie des magazines, affirment des sources au ministère canadien du Patrimoine.

Le gouvernement français a déjà exprimé son appui aux mesures adoptées par Ottawa pour empêcher les magazines américains de supplanter les publications canadiennes. Encouragés, les fonctionnaires du ministère du Patrimoine se tournent maintenant vers d'autres pays pour tenter d'obtenir des appuis supplémentaires.

C'est un projet de loi canadien, interdisant aux éditeurs de revues étrangères de diffuser de la publicité destinée au marché canadien dans leurs publications, qui est au coeur du litige canado-américain. Les autorités américaines menacent de répliquer en imposant des sanctions commerciales dans des secteurs comme les textiles, les forêts et l'acier, si le projet de loi C-55 n'est pas amendé ou retiré.

Mais les observateurs se demandent quels pays seraient prêts à donner leur appui au Canada dans ce dossier. Le gouvernement mexicain a accordé beaucoup moins d'importance qu'Ottawa aux exemptions culturelles au cours des négociations sur l'Accord nord-américain de libre-échange, et le Mexique jouit de l'avantage de la barrière des langues avec les États-Unis. De plus, il est le plus gros exportateur de films et vidéos en langue espagnole au monde.

La France et le Canada, alliés au cours des négociations sur l'Accord multilatéral sur l'investissement (AMI), jugent tous deux que les industries culturelles ne devraient pas être traitées comme n'importe quelle autre marchandise. La Suède a déjà adopté une position similaire.

Mais le Japon, l'Allemagne, et même la Grande-Bretagne, répugnent à l'idée de légiférer pour protéger la culture.

Quant à l'Union européenne dans son entier, il est peu probable qu'elle appuie directement une loi qui s'en prendrait aux publications étrangères, puisqu'elle-même pourrait hypothétiquement en être affectée.

COURS DE COMMERCE INTERNATIONAL
Import / Export
"La pratique du négoce international"
Un cours de 63 heures qui initie les participants aux termes et techniques utilisés dans une transaction de commerce international : identification et approvisionnement de produit/marché/client, transport international, moyens de financement et paiement, risques, prix à l'exportation, négociation, contrats internationaux, commerce international sur Internet, etc...
Le cours de commerce international le plus complet au Canada
- 15 février au 3 mai 1999 lundis et mercredis de 18h30 à 21h30 (français)
- 23 février au 4 mai 1999 mardis et jeudis de 18h30 à 21h30 (anglais)
Frais: 995 $ (+ TPS et TVQ) - INSCRIPTION LIMITÉE
Manuel de 400 pages et documentation additionnelle inclus
Cours éligible pour le crédit d'impôt remboursable / Loi 90
Cours offert et certificat émis par : Gouvernement du Québec Ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie
AMCEQ
L'AMCEQ est un regroupement et un réseau de quelque 300 sociétés d'exportation qui sont au service des manufactutiers et gens d'affaires du Québec pour la vente de leurs produits et services à travers le monde. 2718416
ASSOCIATION DES MAISONS DE COMMERCE EXTÉRIEUR DU QUÉBEC
Tél : (514) 286-1042 - Fax : (514) 848-9986
Internet : http://www.amceq.org

loto-québec résultats
Banco
Tirage du 99-01-18
2 7 8 17 21
27 29 31 38 39
40 46 47 50 52
53 54 58 66 70
La Québécoise
Tirage du 99-01-18
3 4
737 6930
Extra
Tirage du 99-01-18
NUMÉRO: 273236
T.V.A. LE RÉSEAU DES TIRAGES
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Pour faire le point sur l'actualité
LISEZ LE CAHIER Plus
CHAQUE SAMEDI DANS La Presse

CIRQUE DU SOLEIL
CONCOURS
Cirque du Soleil à Las Vegas
2714492

Cher Gaétan
Merci
et garde un oeil sur nous.
Éric St-Pierre, les membres du conseil d'administration, les employés et tous les utilisateurs de chiens-guides et d'assistance de la fondation
mira
2718654

Super solde 549 $
Plus taxes
Vol aller-retour de Montréal à Prague, Brno, Bratislava et Kosice
Départs du 7 janvier au 25 février 1999
Places limitées! Nouvelles réservations seulement! Certaines restrictions s'appliquent. Voyez votre agent de voyages ou appelez Czech Airlines directement.
Toronto: (416) 363-3174 ● (800) 641-0641 fax: (416) 363-0239 czechair@aol.com
Montréal: (514) 844-4200 ● (800) 561-5171 fax: (514) 844-5742 czech_airlines_montreal@msn.com
Pour plus de précisions, visitez notre site web à http://www.csa.cz
30 ANS DE VOLS AU CANADA
CZECH AIRLINES
2718083

Trois Québécois au sommet de l'Équateur

ANNE-LAURE GUIGNARD

Samedi matin à l'aube, en Équateur, trois alpinistes de la région de Québec ont atteint le sommet du Cotopaxi, à 5897 mètres d'altitude. L'équipe de Hauteur libre a réussi l'exploit après une ascension nocturne de sept heures en cordée.

Dans le civil, ces alpinistes se cachent derrière une vie sage. À 41 ans, Denis Perron est technicien en information. Olivier Bois et Louis-Gabriel Bouchard, deux jeunes de 18 et 19 ans, étudient les sciences humaines au cégep de Sainte-Foy. Mais tous ont en tête des mirages glacials, des cimes abruptes et d'enivrants vertiges. Aujourd'hui, le trio s'élève un peu plus haut vers ses rêves.

Difficile de les joindre au téléphone. Les communications avec l'Équateur sont incertaines et mauvaises. Lorsqu'ils appellent leurs proches, ils vont à l'essentiel. Ils racontent l'émotion intense et les larmes au sommet sous les premières lueurs du jour. Ils revivent, un instant encore, les souffrances et les efforts.

En proie à une mauvaise grippe, Louis-Gabriel Bouchard avait manqué les premiers exercices de mise en condition. Au long du périple, il a violemment ressenti les maux de tête, les nausées et les oedèmes aux doigts. Olivier Bois souffre de diabète depuis l'âge de trois ans. Il ne s'éloigne jamais de sa garde rapprochée : ses kits d'urgence avec insuline, seringue, autopiqueurs... En altitude, l'oxygène se fait rare. Mais pour le jeune homme, la montée se déroule sans incident. « Malgré son handicap, il réalise ses plus beaux rêves. C'est une note d'espoir pour tous les jeunes malades », souligne sa mère.

Avant de se lancer dans l'aventure, les trois alpinistes, passionnés et chevronnés, se sont entraînés pendant de longs mois. Ils ont escaladé les monts québécois, les ont parfois montés à la course. Ils ont enfourché leur vélo pour renforcer leur endurance. Et appris le sauvetage en crevasses. Ils ont soudé le trio d'une amitié encore plus forte.

L'équipe de Hauteur libre a pu ainsi relever le premier des deux défis qu'ils ont lancés à l'Équateur. Ce soir si les conditions climatiques le permettent, ils devraient partir à l'assaut du Chimborazo, un volcan actif à 6310 mètres — si près du soleil. Ces deux ascensions les préparent à une autre aventure prévue en mai 2000 : l'escalade du Mont Logan, au Yukon, et ses 6000 mètres sous climat nordique.

Le retour des Québécois est prévu le 27 janvier à Montréal. Les deux jeunes poursuivront alors leurs études : ils n'ont plus droit a seul jour d'absence !

Carambolage sur la 20 : un mort

HUGO DUMAS

Un carambolage impliquant six voitures a coûté la vie à un jeune homme de 27 ans, tôt hier matin, sur l'autoroute 20 Ouest, près de Les Côteaux.

La série d'accidents s'est produite peu après 8h. Selon la Sûreté du Québec, la chaussée s'est alors transformée en une véritable patinoire en raison de précipitations subites de pluie verglaçante.

Deux premières automobiles se sont tamponnées, puis trois autres ont ensuite été impliquées dans le carambolage. Voulant vérifier s'il y avait des personnes blessées, Patrick Leroux, 27 ans, originaire de Les Cèdres, est sorti d'un véhicule et a été mortellement happé par une sixième voiture qui venait dans la même direction. Une dame de 38 ans a également été blessée assez sérieusement à la tête et deux autres automobilistes ont subi de légères blessures.

Par ailleurs, une dame de 73 ans a perdu la vie, hier après-midi, dans le nord de Montréal, alors qu'elle traversait le boulevard Laurentien, à l'intersection du boulevard Keller. Selon la police, la septuagénaire n'aurait pas eu assez de temps pour traverser le boulevard Laurentien.

Une jeune garçon enseveli sous la neige sauvé par son père

Presse Canadienne
QUÉBEC

Sauvé in extremis par son père, dimanche, David Thomassin ne jouera plus dans le fort qu'il s'était creusé dans un banc de neige, en face de chez lui.

Le garçon de 9 ans a été enseveli sous la neige pendant quelques minutes, dimanche, en fin de journée, à la suite du passage d'une souffleuse de l'entreprise chargée du déneigement des rues du Village-des Hurons (Wendake), alors qu'il jouait dans une cachette à ciel ouvert creusée en face du domicile familial.

« On était en train de manger, vers 17h30 et David n'avait pas faim. Il est allé jouer dehors, dans son fort. On a vu le gars de la souffleuse passer devant chez nous et il a complètement enterré le trou. À partir de là, on ne voyait plus David. On lui criait mais il ne répondait pas», relatait le père, Claude Thomassin, hier.

« J'étais assis dans le fort et je regardais les étoiles. Je n'ai pas entendu la souffleuse venir et elle m'a tout enseveli. Je voyais juste du noir et j'avais de la misère à respirer. Puis je me suis évanoui. Heureusement, mon père m'a sorti de là. Je suis fier de lui », a enchaîné le rescapé qui, après avoir passé toute la soirée à l'hôpital, avait l'air en pleine forme.

Accusée d'avoir incité sa fille à se suicider

Presse Canadienne
ALMA

Accusée d'avoir incité sa fille de 14 ans à se suicider en se jetant dans la rivière Grande-Décharge à Alma, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, en octobre dernier, Guylaine Gervais pourra demeurer en liberté pendant toute la durée des procédures judiciaires, pourvu qu'elle réside dans une maison de transition.

Le juge Maurice Abud, de la Cour du Québec, en a décidé ainsi, hier, au Palais de justice d'Alma, après la recommandation qui lui a été soumise par les deux parties au cours d'une requête dont l'audition avait été amorcée le 22 décembre dernier.

Guylaine Gervais avait été condamnée, le 21 mai 1998, à 18 mois de prison pour avoir allumé volontairement un incendie et la Cour lui avait alors accordé un sursis en l'autorisant à purger sa peine dans la collectivité.

A la reprise de l'audience, hier, le juge Abud a convenu que Guylaine Gervais pouvait être remise en liberté, mais à certaines conditions strictes. Elle devra principalement aller résider dans une maison de transition pour femmes, la Maison Expansion de Québec, où elle pourra continuer à purger le reste de la sentence à laquelle elle avait été condamnée, en mai dernier.

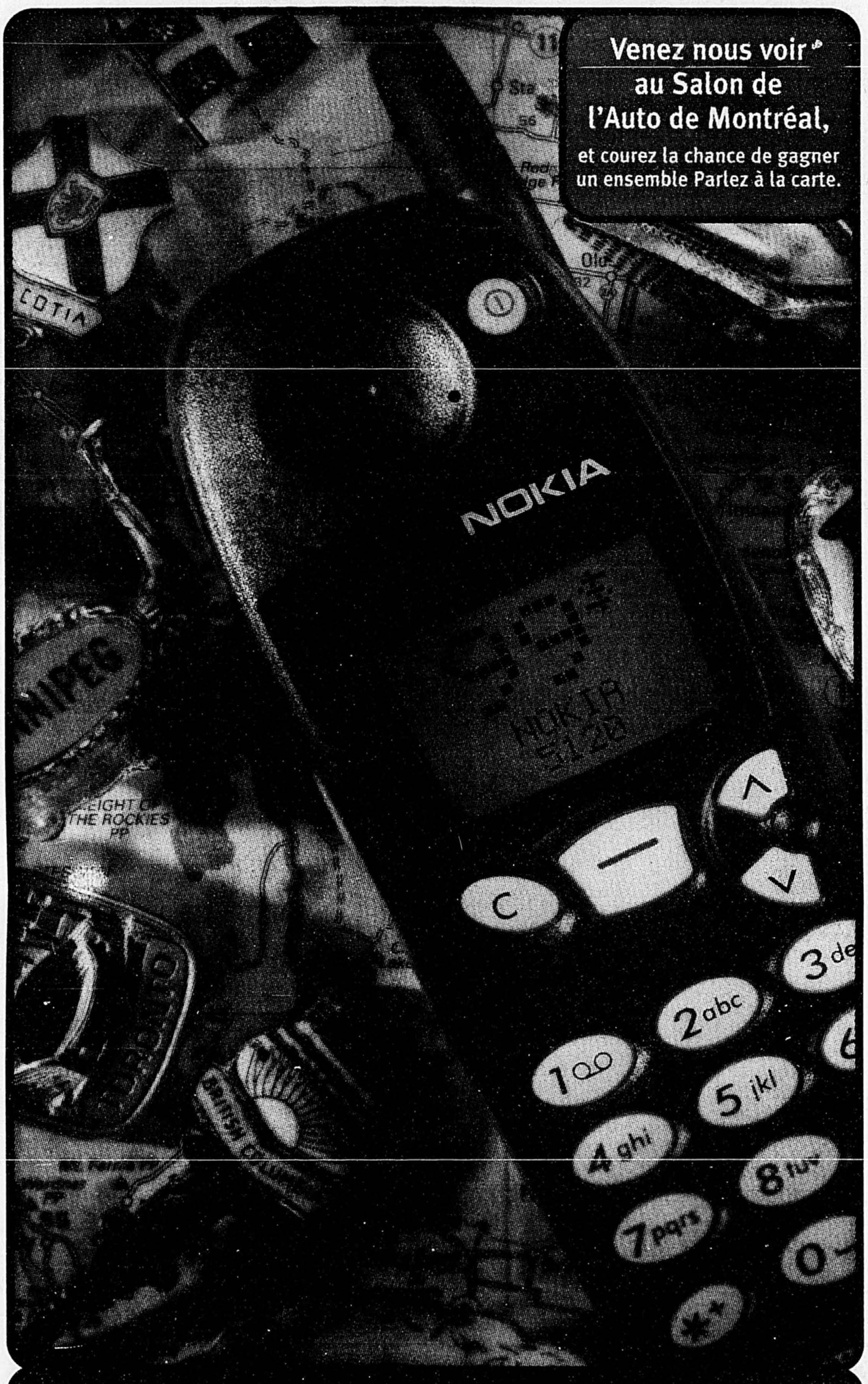

MEILLEURE COUVERTURE. MEILLEUR TÉLÉPHONE.

C'EST UN APPEL AU BON SENS!

99$
SCP NUMÉRIQUE BIMODE

Quand il est question de SCP numériques, personne ne vous offre une couverture aussi vaste au pays que Cantel AT&T. Et nous l'étendons davantage tous les jours, ce qui vous permet d'utiliser votre téléphone à plus d'endroits, avec une meilleure qualité de réception et moins de risques d'appels bloqués ou interrompus. C'est le temps ou jamais de vous équiper avec l'un des SCP numériques Nokia les plus populaires, le bimode 5120, pour 99 $ seulement, après le rabais postal de 50 $*. Vous verrez que le choix de Cantel AT&T pour le sans fil est un appel au bon sens.

CANTEL AT&T

Pour commander ou pour en savoir davantage, composez le
1 888 448-6727
www.cantelatt.com

CANTEL AT&T

MONTRÉAL
2360, rue Notre-Dame O. (514) 983-1666
1, Place Ville-Marie, bur. 11108 (514) 394-0000
8984, boul. l'Acadie (514) 387-9999
1201, av. Greene (514) 933-8000
5150, rue Jean-Talon O. (514) 341-2221
5954, boul. Métropolitain E. (514) 257-8826
6224 A, rue St-Jacques O. (514) 369-4000
770, rue Notre-Dame O. (514) 875-9512
Centre Eaton (514) 844-5000
Place Alexis-Nihon (514) 865-9949
Place Versailles (514) 355-0003
Les Galeries d'Anjou (514) 356-0356
BOUCHERVILLE
Promenades Montarville (450) 449-4998
BROSSARD
7005, boul. Taschereau, bur. 150 (450) 926-3111
Place Portobello (450) 671-4744
CARTIERVILLE
12366, boul. Lachapelle (514) 856-1884
CHÂTEAUGUAY
129, St-Jean-Baptiste (450) 692-2201
DOLLARD-DES-ORMEAUX
3339 I, boul. des Sources (514) 683-3333
DRUMMONDVILLE
1565, boul. Lemire (819) 478-0851
Les Promenades de Drummondville (819) 474-4868
GATINEAU
360, boul. Maloney O., bur. 1 (819) 663-8580
Promenades de l'Outaouais (819) 561-3031
GRANBY
575, boul. Boivin (450) 777-6612
JOLIETTE
517, rue St-Charles-Borromée N. (450) 755-5000
KIRKLAND
2758, boul. St-Charles (514) 428-9000
LAVAL
379, boul. Curé-Labelle (450) 622-0303
1696, boul. des Laurentides (450) 629-6060
3364, boul. St-Martin O. (450) 682-2640
Carrefour Laval (450) 687-5386
LASALLE
8457, boul. Newman (514) 368-4000
Carrefour Angrignon (514) 368-4230
LONGUEUIL
3619, chemin Chambly (450) 442-1566
POINTE-CLAIRE
Fairview Pointe-Claire (514) 695-1554
REPENTIGNY
110, boul. Industriel (450) 581-4666
Les Galeries Rive-Nord (450) 581-7756
ROSEMÈRE
209, boul. Curé-Labelle (514) 971-0707
SAINT-BRUNO
Promenades St-Bruno (450) 653-7472
SAINT-EUSTACHE
360 E, rue Arthur-Sauvé (450) 974-9299
SAINT-HUBERT
3399, boul. Taschereau (450) 676-3963
SAINT-HYACINTHE
Les Galeries St-Hyacinthe (450) 261-9991
SAINT-JEAN
Carrefour Richelieu (450) 359-4941
SAINT-JÉRÔME
108, boul. du Carrefour (450) 431-2355
Carrefour du Nord (450) 565-3717
SAINT-LAURENT
7953, route Transcanadienne (514) 745-4550
Place Vertu (514) 745-0745
SHERBROOKE
2980, rue King O. (819) 566-5555
Carrefour de l'Estrie (819) 822-4650
TERREBONNE
1257, boul. des Seigneurs (450) 964-1964
Les Galeries de Terrebonne (450) 964-8403
TROIS-RIVIÈRES
5335, boul. des Forges (819) 372-5000

*Après le rabais postal de 50 $. Ce rabais représente un crédit sur votre prochain relevé de compte mensuel Cantel AT&T. Cette offre prend fin le 28 février 1999 et s'applique à de nouveaux abonnements d'un an seulement sur des plans tarifaires de 30 $ par mois et plus. Frais d'interurbain, de déplacement et taxes applicables en sus. Des frais d'accès ou d'initiation au système peuvent s'appliquer. **Rogers Cantel Inc.** AT&T Corp. Utilisé sous licence.

LA CARTE TÉLÉPHONIQUE FUTURE SHOP CELLULAND

271B258

Motomarines: de nouveaux réglements

Presse Canadienne
TORONTO

Le gouvernement fédéral serre la vis aux amateurs de motomarines avec l'adoption de nouveaux réglements.

Ainsi, dès avril, les moins de 16 ans ne pourront plus conduire ce type de véhicules.

Le gouvernement fédéral introduit aussi des restrictions touchant l'âge des gens qui pilotent des embarcations à moteur. Pour manoeuvrer certains types de bateaux, les moins de 16 ans devront être accompagnés d'un adulte.

Ottawa exigent aussi des propriétaires d'embarcation qu'ils suivent des cours afin de connaître les règles de sécurité sur les eaux.

Cette révision de la réglementation sur la sécurité à bord des embarcations a été annoncée par le ministre fédéral des Pêches, David Anderson. Le ministre espère que ces changements vont contribuer à réduire les accidents impliquant de petites embarcations.

Au pays, environ 200 personnes meurent à chaque année et 6000 autres subissent diverses blessures.

Radio-oncologie : la liste d'attente demeure longue

Presse Canadienne
QUEBEC

La situation reste fragile en radio-oncologie, à l'Hôtel-Dieu de Québec, où un peu plus de 400 patients cancéreux sont en attente de traitements de radiothérapie.

Pour certains types de cancer, tels celui du sein et de la prostate, les délais atteignent encore jusqu'à 15 semaines, alors que l'objectif visé est de huit à douze semaines, au maximum.

L'Hôtel-Dieu de Québec mise cependant sur l'ouverture prochaine partielle du centre de radiothérapie de Rimouski, afin de diminuer la pression sur les listes d'attente. Au Centre hospitalier régional de Rimouski, un appareil de radiothérapie sur deux devrait être en fonction à compter du 15 février, ont appris avec soulagement les radio-oncologues de Québec.

Entre-temps, à l'Hôtel-Dieu de Québec, tous les cas urgents sont traités dans les 24 heures, tandis que les patients présentant des métastases souffrantes sont vus dans des délais d'une semaine.

L'attente pour les malades atteints d'un cancer d'ORL, larynx et autres, ou de lymphomes, va actuellement jusqu'à quatre semaines, alors que la norme acceptable visée est de trois semaines, confirme un porte-parole du Centre hospitalier universitaire de Québec (CHUQ), Suzanne Lachance.

La C.-B. porte en appel un jugement sur la porno infantile

Presse Canadienne
VANCOUVER

La Colombie-Britannique a décidé de porter en appel un jugement controversé sur la pornographie infantile.

La Cour suprême de la province a statué vendredi qu'en vertu de la constitution, la loi interdisant la possession d'images ou de vidéos érotiques montrant des mineurs violait les libertés individuelles.

Or, estime le ministre de la Justice Ujjal Dosanjh, la loi est tout ce qu'il y a de plus constitutionnelle et c'est en outre un point de vue confirmé par un jugement rendu en Ontario.

M. Dosanjh a indiqué que d'ici à ce que la cause soit portée en appel, la province entend mettre en place une stratégie visant à faire face à d'autres dossiers de pornographie infantile. Certaines causes en Cour provinciale pourraient ainsi être ajournées.

La Cour suprême s'est prononcée vendredi sur la cause d'un Vancouvérois de 65 ans, John Sharpe, accusé de possession de pornographie infantile.

Seins nus : Sydney choqué

Agence France-Presse
SYDNEY

Une guerre terrible oppose les très riches locataires de l'immeuble le plus chic de Sydney, divisés entre partisans du bronzage seins nus au bord de la piscine, et opposants qui se disent choqués par la vue de ces jeunes femmes offrant leur nudité au soleil.

Le quotidien *Sydney Herald Morning* a rapporté hier que les agents de sécurité du nouvel ensemble résidentiel ont demandé aux femmes bronzant seins nus de se rhabiller, règlement intérieur à l'appui.

Bon répertoire des métiers gagnants

MARTHA GAGNON

Si vous êtes indécis face à votre orientation, vous pouvez consulter le nouveau Guide pratique des carrières d'avenir du Québec qui dresse une liste rigoureuse des 120 professions et métiers « gagnants », où les perspective d'emploi sont très bonnes.

On y apprend, par exemple, que l'industrie du meuble a quadruplé ses exportations en cinq ans et créé 4000 emplois en un an ;que 75 % de la planète n'est pas encore cartographiée et que l'on a de la difficulté à recruter des professionnels en géomatique ; que de 5000 à 7000 postes devront être comblés d'ici cinq ans dans le secteur de l'industrie forestière à cause des départs à retraite ; que l'industrie du vêtement a contribué à la création de 29 000 emplois de 92 à 98 et que le domaine de l'agroalimentaire représente 36 000 entreprises.

Les enseignants ont aussi de meilleures chances de trouver du travail en Montérégie, à Laval, en Abitibi-Témiscamingue et dans la région des Laurentides et de Lanaudière. Les possibilités sont moins grandes à Montréal et au Saguenay—Lac-Saint-Jean.

Lancé hier à l'École des métiers de la construction, à Montréal, en présence de plusieurs personnalités du milieu de l'éducation, du travail et des affaires, le guide de 360 pages, publié par les Éditions Ma Carrière (une jeune entreprise) avec la collaboration de nombreux partenaires, est un ouvrage attrayant et bien documenté. Le guide confirme qu'il y a de bonnes perspectives d'emploi au Québec à condition de savoir où et comment chercher. Plus de 300 personnes-ressources ont été interviewées pour dresser la liste des 120 formations d'avenir sur les 475 principales offertes dans les institutions d'enseignement. En se basant sur les plus récentes statistiques, le guide précise le salaire moyen, le taux de placement et de nombreuses informations sur les besoins des employeurs.

PHOTO ROBERT MAILLOUX , *La Presse*

Le Guide pratique des carrières a été lancé hier en présence de François Cartier, des éditions Ma Carrière, des ministres Pierre Pettigrew et Diane Lemieux, ainsi que du président de la Fédération des commissions scolaires du Québec, André Caron.

En vente partout au prix de 12,95 $, le guide présente aussi les 100 meilleurs sites Internet sur l'emploi et la formation, la transcription imagée d'une conférence d'orientation devant une assemblée de jeunes et des informations sur la nouvelle économie. L'ouvrage s'adresse aux jeunes, mais aussi aux parents, aux éducateurs et à tous ceux qui cherchent un emploi ou veulent réorienter leur carrière.

« Ce guide est un outil privilégié et une bouffée d'air frais, a déclaré Diane Lemieux, ministre du Travail, responsable de l'Emploi. Car, même si le taux de chômage est descendu sous la barre des 10 % en décembre, le gouvernement doit continuer à déployer des efforts pour donner aux jeunes la place qui leur revient. »

Pour sa part, le ministre Pierre S. Pettigrew, du Développement des ressources humaines du Canada, a insisté sur le fait que 1998 a été la « meilleure année depuis 20 ans pour la création d'emplois chez les jeunes ». Sur les 450 000 emplois créés au Canada, 150 000 ont été accordés à des jeunes.

Avant son allocution, M. Pettigrew a reçu une tarte à la crème au visage de la part d'un individu qui disait réclamer « l'abolition du chômage ». L'incident s'est produit à l'extérieur de la salle où étaient déjà rassemblés plusieurs des invités au point de presse.

Parmi les partenaires qui ont participé à la réaiisation du Guide sur les carrières, il y a également la Fédération des commissions scolaires du Québec, le Mouvement Desjardins et la Chambre de commerce du Québec. « Le guide servira dans le cadre d'une importante tournée provinciale sur la promotion de la formation technique collégiale effectuée en partenariat avec la Fédération des cégeps. Aujourd'hui plus que jamais, les entreprises misent sur une main-d'oeuvre bien formée, compétente et souple. Les deux tiers des emplois créés ces dernières années exigeaient une formation en science et technologie », a précisé Michel Audet, président de la Chambre de commerce.

Selon Michel Doray, adjoint au secrétaire général à la Confédération des caisses populaires Desjardins, « il faut corriger cette situation absurde qui fait que d'un côté il y a des chômeurs et de l'autre des emplois difficiles à combler faute de candidats bien formés ».

Enfin, la présidente du Conseil permanent de la jeunesse, Clairandrée Cauchy, a expliqué que les « jeunes doivent absolument avoir l'heure juste sur le marché du travail pour faire un choix éclairé ».

Les Canadiens privilégient toujours l'épargne

SONDAGE GALLUP

Selon un sondage Gallup, seul un Canadien sur cinq (21 %) croit qu'il est temps d'effectuer d'importants achats et non d'économiser. À la fin de 1997, rappelle-t-on, 24 % des personnes interrogées partageaient cet optimisme.

Par contre, 74 % des Canadiens pensent que l'état actuel de l'économie et celui de leurs finances personnelles leur dictent d'épargner plutôt que de dépenser, une hausse de 5 % par rapport à 1997. Quelque 5 % des sondés n'ont pas exprimé d'opinion sur la question.

Ce sont les habitants de l'Ontario (24 % et des Prairies (23 %) qui manifestent le plus grand désir dépensier. La tendance est moins marquée chez les Canadiens des provinces atlantiques (20 %), du Québec (18 %) et de la Colombie britannique (17 %).

Le clivage est aussi significatif selon les sexes. Si 25 % des hommes, rassurés par leurs finances et la conjoncture économique, sont prêts à effectuer un important achat, seulement 17 % des femmes les suivent sur cette voie.

En outre, la volonté de dépenser s'accroit proportionnellement au revenu personnel. 33 % des Canadiens disposant d'un revenu annuel supérieur à 70 000 $ pensent à un gros achat, comparativement à seulement 7 % de ceux gagnant moins de 20 000 $ par année.

Ces résultats ont été établis à partir de 1014 conversations téléphoniques avec des adultes de 18 ans et plus, menées du 2 au 8 décembre 1998. La marge d'erreur est de 3,1 %, 19 fois 20. Elle est supérieure dans les régions plus faiblement représentées dans l'échantillon. Par exemple, au Québec, 258 interviews ont été effectuées, pour une marge d'erreur de 6 %, 19 fois sur 20.

La question posée était la suivante : « Considérant l'état de l'économie et votre situation financière personnelle, pensez-vous que le temps est favorable aux achats importants ou qu'au contraire, c'est le temps d'économiser ? »

Caisse de retraite des employés publics : à quoi serviront les milliards de surplus ?

CLAUDE-V. MARSOLAIS

La disposition du surplus actuariel du régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), évalué à cinq milliards entre 1994 et 1997 inclusivement, fera l'objet d'un énorme enjeu lors des négociations qui vont s'amorcer entre le gouvernement et ses 400 000 employés.

De 1994 à 1996 inclusivement, le surplus a atteint quatre milliards, mais le gouvernement y a puisé une somme de 800 millions afin de financer une partie du programme de départs volontaires mis sur pied en 1997 dans le cadre des compressions budgétaires. Pour 1997, on ne connaît pas avec exactitude le montant du surplus, mais les rendements dans les régimes de retraite privés qui ont atteint près de 20 % en moyenne sont un bon indicateur.

La question qui se pose est de savoir si le gouvernement a l'intention de s'accorder un congé de contribution en échange de bonifications salariales ou de meilleures conditions de travail à ses employés.

Jusqu'à présent, les dirigeants des trois centrales syndicales ont toujours écarté cette éventualité en signalant que les surplus de la caisse de retraite appartenaient aux employés.

Mais du côté patronal, le responsable des relations avec les médias, Jacques Wilkins, signale que tout sera négociable à la table centrale des négociations. « Le gouvernement fera connaître ses intentions lors du dépôt de ses offres monétaires », a-t-il dit.

À la CSN, un porte-parole, Louis-Serge Houle, a indiqué qu'un comité-conseil jonglait avec certaines hypothèses afin de disposer des surplus. Ainsi, on évoque la possibilité de bonifier les conditions d'admissibilité à là retraite, d'indexer les rentes ou encore de baisser le taux de cotisation. La centrale se préoccupe aussi du sort des employés à temps partiel qui ne peuvent bénéficier d'un régime de retraite décent.

Les employés cotisent actuellement à raison de 7,9 % de leur salaire brut et, avec les surplus enregistrés, il serait possible de réduire cette cotisation à 4,69 % sans mettre en danger la capitalisation de la caisse qui atteindra sa maturité en l'an 2008.

Quant aux pensions, elles ne sont indexées que si le coût de la vie dépasse 3 %. Or, ces dernières années le coût de la vie s'est maintenu en deçà de ce pourcentage.

Les représentants des trois grandes centrales syndicales doivent se rencontrer d'ici la fin du mois afin de prendre une position commune relativement à cette question qui constitue un élément important des négociations dans les secteurs public et parapublic.

L'élégance... sans griffe !

LE MERCREDI DANS La Presse DANS LE CAHIER Mode

DUO D'ENFER!

Civic hatchback et berline 1999

208 $* par mois, location 48 mois TRANSPORT et PRÉPARATION INCLUS

Option 0 $ COMPTANT également disponible

*Location-bail offerte exclusivement par Honda Canada Finance Inc. portant sur la Civic hatchback CX 1999 (modèle EJ632X) ou la berline Civic LX 1999 (modèle EJ653X) neuves. Échange ou comptant de 1 500 $ (hatchback) ou 1 775 $ (berline), la première mensualité et un dépôt de garantie de 250 $ sont exigibles. Taxes, assurance et immatriculation en sus. Limite de 96 000 km, frais de 0,10 $ le kilomètre excédentaire. Sujet à l'approbation du crédit. Offre d'une durée limitée. Photos à titre indicatif. Tous les détails chez votre concessionnaire Honda.

VOS CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC

HONDA

CONÇUES ET CONSTRUITES SANS CONCESSION

2717769

LE SOLEIL À TEMPS PLEIN EN L'AN 2000

Fondation
Centre hospitalier
Jacques-Viger

Il n'en tient qu'à vous que le soleil brille partout!

CAMPAGNE DE FINANCEMENT 1998-2003 OBJECTIF 1 000 000 $

POUR AIDER LES RÉSIDANTS DU CENTRE HOSPITALIER JACQUES-VIGER VOICI MA CONTRIBUTION

MONTANT DU DON $ ☐ COMPTANT ☐ CHÈQUE ☐ VISA ☐ MASTERCARD

CARTE DE CRÉDIT Nº DATE D'EXPIRATION

SIGNATURE

NOM

ADRESSE

VILLE CODE POSTAL TÉLÉPHONE

VEUILLEZ M'ENVOYER UN REÇU POUR FIN D'IMPÔT OUI ☐ NON ☐

POSTEZ À :
FONDATION CENTRE HOSPITALIER JACQUES-VIGER, 1051 SAINT-HUBERT, MONTRÉAL, QUÉBEC H2L 3Y5

(514) 842-7181

La Presse

requiert les services de

CAMELOTS, ADOLESCENTS ET ADULTES
(avec ou sans voiture) dans les secteurs suivants:

- **SAINT-JÉRÔME**
- **BELLEFEUILLE**
- **LA PLAINE**

Travail à temps partiel

- Livraison de *La Presse* devant être effectuée avant 6 h 30, le matin, du lundi au vendredi et avant 8 h, le week-end.
- Responsable de la perception des abonnés.

Rémunération
À commission

Téléphonez à:
(514) 285-6911

2718568

AVIS LÉGAUX APPELS D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

POUR QUE LE MONDE TOURNE *PLUS JUSTE*

DÉVELOPPEMENT ET PAIX
(514) 257-8711

MISE AU POINT

Dans la circulaire **La fonte des prix** en vigueur du 18 au 31 janvier 1999, veuillez noter les corrections suivantes: **À la page 2 et 14,** RABAIS SUR TOUTES LES PELLES À NEIGE. **Les quantités sont très limitées et disponibles dans certains magasins Sears seulement.**

À la page 18, Perceuse CRAFTSMAN sans fil, de 14.4v # Modèle : 22488. **Cet article n'est plus disponible.**

Dans la circulaire **Tous en solde!** en vigueur du lundi 18 au dimanche 31 janvier 1999, veuillez noter les corrections suivantes: **À la page 3,** Moitié prix - Lit à tiroirs «Rancho» #66103. **L'illustration diffère de l'article en promotion.**

Nous présentons nos excuses à notre clientèle.

SEARS

2718671-M

AVIS LÉGAUX APPELS D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

ᐃᓕᓴᐤ ᒪᐃᑕᒪᑲᐤ
Cree School Board
Commission scolaire Crie

APPEL D'OFFRES

Projet:
Ameublement pour classes de maternelles pour les communautés suivantes:

- Nemaska; EQ-02-9803 #310	une (1) classe
- Waswanipi; EQ-02-9804 #310	deux (2) classes
- Whapmagoostui; EQ-02-9805 #310	deux (2) classes
- Eastmain; EQ-02-9806 #310	une (1) classe
- Mistissini EQ-02-9807 #310	trois (3) classes

Propriétaire:
Commission scolaire Crie
203, Main Street
Baie du Poste (Lac Mistissini) Québec
G0W 1C0
Téléphone: 418-923-2764
Télécopieur: 418-923-3073

La Commission scolaire Crie demande des soumissions pour l'ameublement de classes de maternelle.

Les documents d'appel d'offres pourront être obtenus au bureau de la Commission scolaire Crie en s'adressant à Monsieur Ronnie Blacksmith, régisseur, ou Anna Trapper du service de l'équipement, à compter du 18 janvier 1999.

Les soumissions (l'original et une copie) à insérer dans l'enveloppe fournie à cette fin seront reçues aux bureaux de la Commission scolaire Crie situés au 277, rue Duke, bureau 200, Montréal (Québec) H3C 2M2, jusqu'à 11 heures, heure en vigueur localement, le jeudi 11 février 1999, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même adresse.

La Commission scolaire Crie ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions reçues, sans encourir aucune obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires. Elle se réserve le droit d'accorder le contrat en totalité ou en partie, si elle le juge à propos.

Ronnie Blacksmith pour:
Jean-Pierre Gratton, coordonnateur
Service de l'équipement
Commission scolaire crie
Janvier 1999

2718583

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

APPEL D'OFFRES

Des soumissions seront reçues au Secrétariat de la Communauté situé aux Cours Mont-Royal, 1550, rue Metcalfe, bureau 1407, Montréal, avant 12 h à la date ci-après mentionnée pour:

CONTRAT 99014
ACHAT DE VÉHICULES AUTOMOBILES IDENTIFIÉS (MINI-FOURGONNETTES)

Date d'ouverture :	le 3 février 1999
Documents de soumission :	disponibles à la Division des achats, 2580, boulevard Saint-Joseph Est, Montréal (tél.: 280-3981)
Prix des documents :	SANS FRAIS
Consultation des documents :	à la Division des achats
Dépôt de soumission :	un chèque certifié fait au nom de la Communauté urbaine de Montréal, pour un montant de 50 000 $, doit accompagner la soumission.

Toute soumission doit être présentée sur les formulaires et dans l'enveloppe fournis à cette fin.

Les soumissions seront ouvertes publiquement au Secrétariat de la Communauté après l'heure fixée pour leur ouverture.

2718530

APPEL D'OFFRES

ATTENTION DÉVELOPPEURS IMMOBILIERS

6 terrains prêts à bâtir à Rivière-des-Prairies
Situés sur la rue Armand-Chaput près de Maurice-Duplessis, ces terrains subdivisés sont zonés résidentiels avec les services déjà en place.
La superficie totale des 6 lots est d'environ 22 254 pi car.

Terrain prêt à bâtir à Montréal-Nord
Situé sur le boul. Léger coin Bellevois
Terrain vacant de 16 000 pieds carrés, idéal pour foyer pour personnes âgées, logements multiples, condos ou édifice à bureaux.
Zoné commercial Classe II (commercial et résidentiel).
Pour vous procurer le ou les dossier(s), vous n'avez qu'à contacter Mme Diane Aubertin au (514) 324-5200.
Les offres d'achat seront reçues jusqu'au lundi 8 février 1999, et la compagnie ne s'engage à accepter aucune des offres soumises.

2718524

Hydro Québec

Avis aux intéressés à soumissionner

Appel de soumission : 10063598 **Date d'émission : 1999/01/18**

Date de remise des offres :
1999/02/09 - 14 h, heure de Montréal

Pour renseignements	Téléphone	Télécopieur
Claude Déziel	(514) 840-3000, poste 4012	(514) 840-3490

Objet : installation et raccordement, sur demande, de câbles à fibres optiques et travaux civils à divers endroits.

Avis important :

Garantie de soumission :	Prix du document :	Ordre de grandeur :
50 000 $	50 $	900 000 $

Admissibilité : le soumissionnaire doit avoir son principal établissement au Québec.

Exigences particulières : un certificat d'enregistrement conforme à lanorme CAN/CSA ISO-9000 1994 est requis. Être en affaires dans le domaine depuis 5 ans. Expérience pertinente dans l'installation de câbles à fibres optiques et d'antennes de télécommunications. Seule une soumission globale est acceptable.

Transmission de l'offre : sous pli cacheté, cinq (5) exemplaires au complet de la formule de soumission, dûment signée par une personne responsable. SEULES LES SOUMISSIONS REÇUES À L'ADRESSE SUIVANTE SERONT ACCEPTÉES.

ADRESSE POSTALE :	SI LIVRÉ DIRECTEMENT :
Hydro-Québec	Hydro-Québec
Bureau de réception des soumissions	Bureau de réception des soumissions
C.P. 6073 - Montréal (Québec)	800, boul. de Maisonneuve Est
H3C 4A1	2e étage, Montréal (Québec)

2718650

Hydro Québec

Avis aux intéressés à soumissionner

Appel de soumission : 10063571 **Date d'émission : 1999/01/18**

Date de remise des offres :
1999/02/09 - 14 h, heure de Montréal

Pour renseignements	Téléphone	Télécopieur
Marc Lauzon	(514) 840-3000, poste 4943	(514) 840-3490

Objet : modifications de bâtiments aux postes Abitibi, LaVérendrye et Grand-Brulé.

Avis important :

Garantie de soumission :	Prix du document :	Ordre de grandeur :
10 %	125 $	500 000 $

Une visite des lieux et une séance d'information seront tenues le lundi 1er février 1999 au poste Abitibi à 13 h 00 et le mercredi 3 février 1999 à 8 h 30 en commençant par le poste Grand-Brûlé et se terminant par le poste LaVérendrye.

La présence à ces visites et séances est obligatoire pour soumissionner. L'entrepreneur doit se déplacer par ses propres moyens.
Confirmez votre présence par télécopieur au (514) 840-3490.

Admissibilité : le soumissionnaire doit avoir son principal établissement au Québec.

Exigences particulières : un ou des certificat(s) d'enregistrement d'assurance de la qualité de la série CAN/CSA ISO-9000 1994 est requis. Le soumissionnaire doit détenir une licence de la RBQ. Une soumission partielle est acceptable.

Transmission de l'offre : sous pli cacheté, cinq (5) exemplaires au complet de la formule de soumission, dûment signée par une personne responsable. SEULES LES SOUMISSIONS REÇUES À L'ADRESSE SUIVANTE SERONT ACCEPTÉES.

ADRESSE POSTALE :	SI LIVRÉ DIRECTEMENT :
Hydro-Québec	Hydro-Québec
Bureau de réception des soumissions	Bureau de réception des soumissions
C.P. 6073 - Montréal (Québec)	800, boul. de Maisonneuve Est
H3C 4A1	2e étage, Montréal (Québec)

2718641

Malheureusement, on ne meurt pas toujours d'une crise cardiaque.

(Mais on vit toujours dans la crainte de la suivante.)

Mourir d'une maladie cardiaque n'est pas ce qu'il y a de plus pénible. Y survivre est une autre histoire. Certains restent paralysés, d'autres souffrent de dommages irréversibles au cerveau. Tous vivent dans la peur. Depuis 1955, nous avons réduit de moitié le taux de décès dus aux maladies cardiovasculaires et aux accidents vasculaires cérébraux. Si seulement nous pouvions réduire d'autant la peur.

(514) 871-1551 ou 1 800 567-8563

FONDATION DES MALADIES DU COEUR

Donnez. Nous n'avons fait que la moitié du chemin.

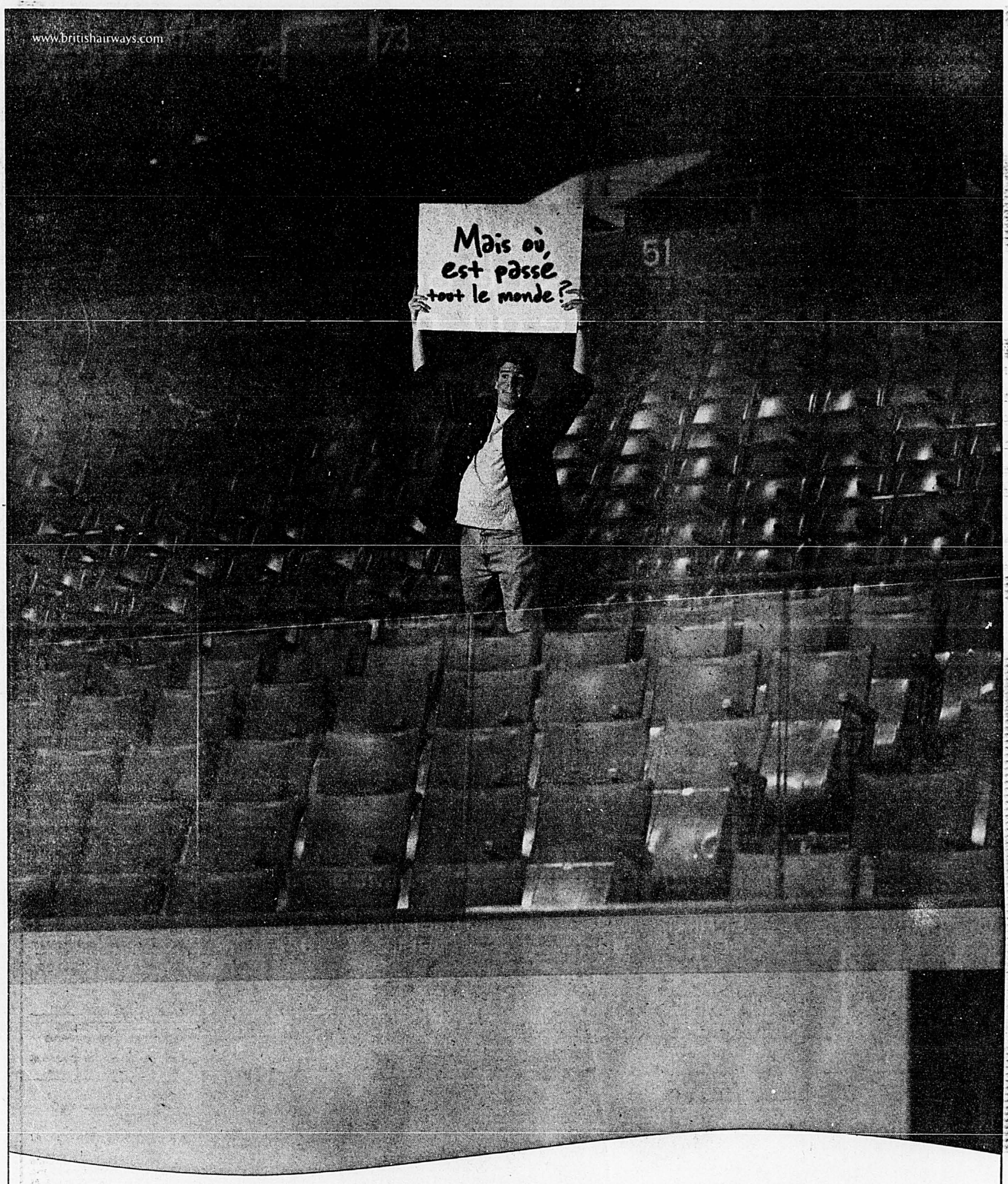

OFFRES MONDIALES

Londres	Johannesburg	Nice	Le Caire	Lisbonne
à compter de	à compter de	à compter de	à compter de	à compter de
543 $	1695 $	830 $	1274 $	828 $

Aberdeen	Manchester	Glasgow	Belfast	Istanbul
à compter de	à compter de	à compter de	à compter de	à compter de
735 $	735 $	735 $	735 $	951 $

*20 % de rabais sur les hôtels.

Appelez au 1 800 668-1055 ou communiquez avec votre agent de voyages.
En solde jusqu'au 23 janvier 1999.

Canadien

OFFRES MONDIALES
BRITISH AIRWAYS
La préférée à travers le monde.

Nouvelles réservations seulement avec départ de Montréal. Les tarifs sont en vigueur jusqu'au 23 janvier 1999. Les places sont limitées. Les tarifs sont en vigueur au moment de l'impression et sont offerts sous réserve de l'approbation du gouvernement. Taxes et frais d'aéroport en sus. Les tarifs indiqués pour le R.-U. sont valides pour les départs effectués au plus tard le 31 mai 1999; tous les voyages doivent être complétés le 15 juin 1999. Pour les autres destinations, les dates et les tarifs en vigueur varient selon les dates de départ. Les billets doivent être achetés au moins 7 jours à l'avance, et d'autres modalités peuvent s'appliquer. Séjour minimum: 7 jours; séjour maximum: un mois. * Le rabais de 20% sur l'hébergement à l'hôtel s'applique sur tous les tarifs indiqués dans le Guide Vacances (sauf New York) et n'est disponible qu'en conjonction avec les vols British Airways transatlantiques à partir du Canada. Le rabais de 20% ne peut être combiné avec les billets en prime des programmes pour grands voyageurs ni avec certains tarifs aériens promotionnels. Renseignez-vous sur les autres rabais disponibles.

Heures de pointe.
Appelez n'importe où, n'importe quand.

Royaume-Uni	
PRIMUS	**12¢**
AT&T	25¢
SPRINT	28¢
BELL	24¢

France	
PRIMUS	**19¢**
AT&T	39¢
SPRINT	44¢
BELL	37¢

Israël	
PRIMUS	**25¢**
AT&T	109¢
SPRINT	113¢
BELL	99¢

Japon	
PRIMUS	**29¢**
AT&T	70¢
SPRINT	74¢
BELL	64¢

Chine	
PRIMUS	**85¢**
AT&T	115¢
SPRINT	119¢
BELL	118¢

Australie	
PRIMUS	**18¢**
AT&T	49¢
SPRINT	54¢
BELL	44¢

Appelez pour savoir les détails. Les prix à la minute sont fondés sur les tarifs des concurrents du 4 janvier 1999.

Composez le 1 888 924 8899

www.primustel.net

La déréglementation a amené au Canada une nouvelle compagnie d'interurbain, une compagnie qui offre des tarifs d'appel étonnamment bas vers 230 pays étrangers aussi bien que vers n'importe quel point du Canada, une compagnie dont le réseau numérique s'étend au monde entier. S'abonner est facile, ne comporte aucun frais et peut se faire 24 heures sur 24, 7 jours par semaine. Primus : la compagnie d'interurbain qui vous permet des économies mondiales, à la maison aussi bien qu'au bureau. Aucun numéro supplémentaire à composer, rien que des économies supplémentaires.

2716234-M

PRIMUS

2716234

DES ÉCONOMIES DE PREMIER ORDRE SUR LES APPELS INTERURBAINS INTERNATIONAUX